

Mouvements migratoires, naissances, décès, vieillissement... quels impacts sur le peuplement de nos territoires ?

février 2021

Au-delà de leur dynamique démographique (en nombre d'habitants), les territoires sont impactés par une évolution de la population dans sa morphologie. Les âges, les activités, les origines des habitants se transforment petit à petit et modifient les pratiques, les besoins et le lien au territoire, à ses composantes et à ses élus.

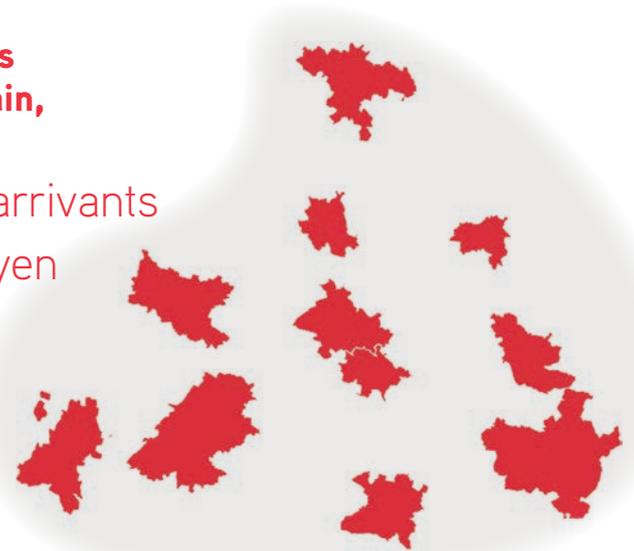
Avec quelle intensité la population se renouvelle-t-elle dans les intercommunalités du Dialogue Métropolitain de Toulouse ? Qui sont les nouveaux arrivants sur ces territoires ? D'où viennent-ils ? Quel « mixage » opèrent ces mouvements sur la structure et la composition de la population ? etc.

Autant de questionnements nécessaires et utiles pour comprendre à qui se destinent les politiques publiques d'aujourd'hui et de demain.

**Au sein des collectivités
du Dialogue Métropolitain,
en une année (2016) :**

82 000 nouveaux arrivants

29,4 ans d'âge moyen



**En 10 ans :
(2006-2016)**

+18,5% de familles
monoparentales

+27% de chômeurs

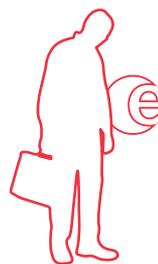
+18% de personnes
âgées de 65 ans
et plus



12% d'enfants
de moins de 14 ans



23%
d'étudiants



13%
de chômeurs



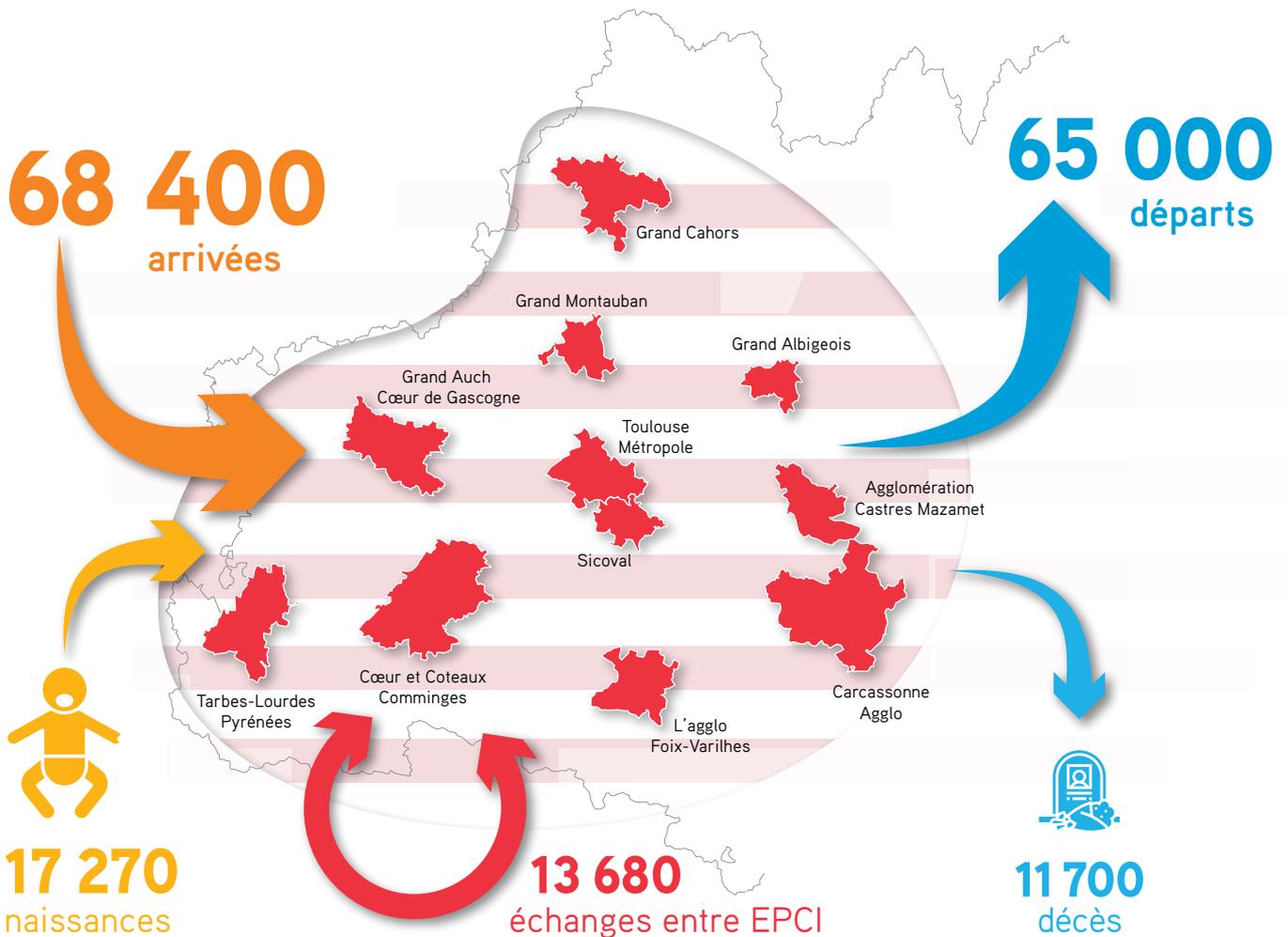
41% d'actifs
en emploi



6%
de retraités



D'importants mouvements migratoires et naturels...



arrivées :

Toutes personnes qui ne résidaient pas un an auparavant au sein d'une agglomération du Dialogue Métropolitain (hors arrivées depuis l'étranger). À ces 68 400 nouveaux arrivants, se rajoutent 13 680 mouvements entre agglomérations du Dialogue représentant, au total, près de 82 000 installations sur une année.

départs :

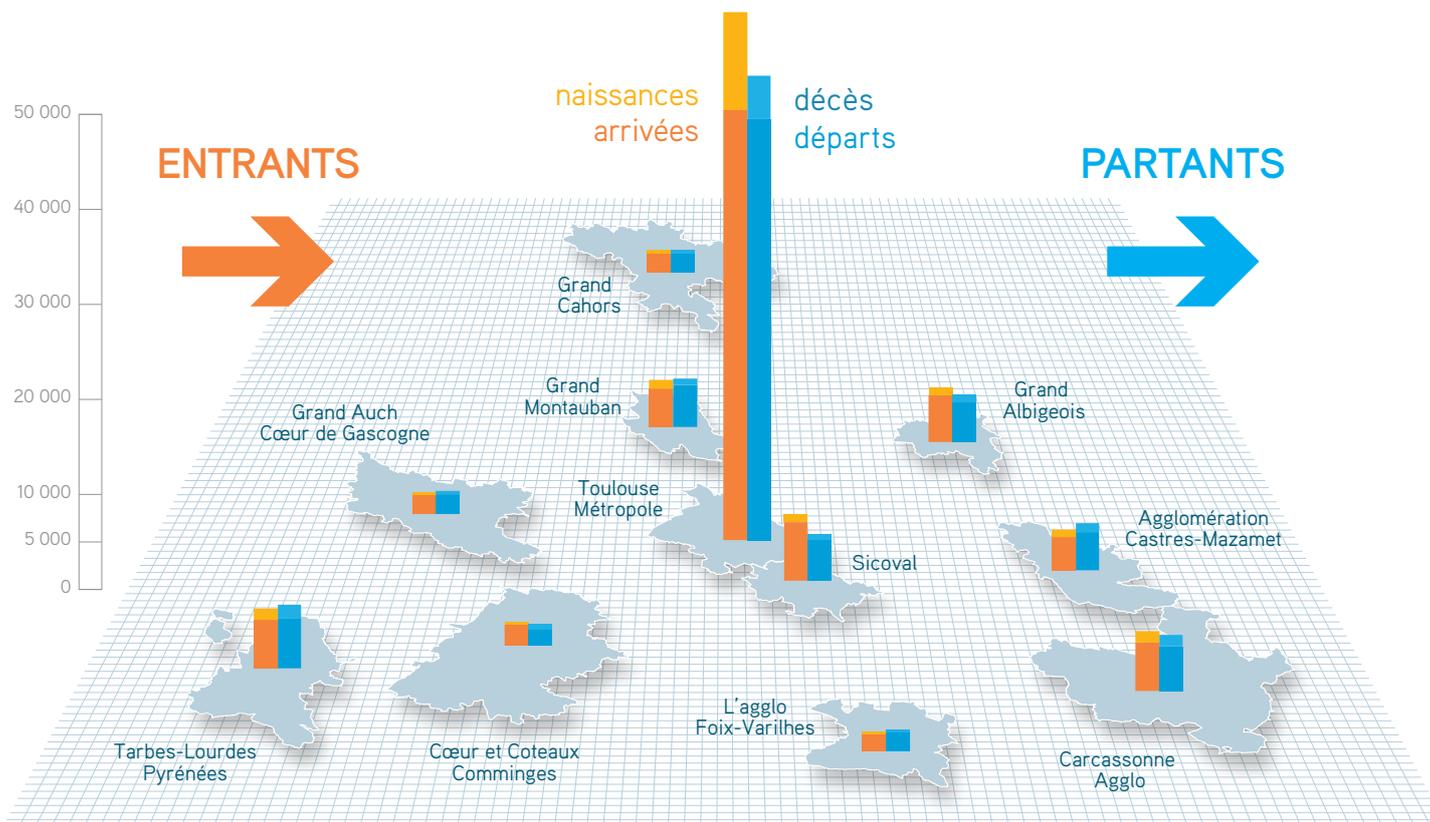
Toutes personnes ayant quitté une des agglomérations du Dialogue (en dehors des mouvements vers l'étranger), soit au total 65 000 départs (auxquels il conviendrait de rajouter les 13 680 mouvements entre agglomérations du Dialogue).

Plus d'arrivées que de départs, voilà une explication de la croissance de la population sur l'ensemble des intercommunalités du Dialogue Métropolitain de Toulouse. Avec une population totale de 1 465 000 habitants, les 82 000 arrivées sur l'ensemble de l'année 2015 (hors échanges avec l'étranger) au sein des intercommunalités du Dialogue représentent, avec 5,6 %, un premier facteur de renouvellement de la population. Les 79 000 départs sur la même année (là aussi hors échanges avec l'étranger) constituent une autre source de renouvellement pour les territoires. L'ensemble de ces flux ne font pas qu'impacter le nombre d'habitants, ils en modifient également les profils.

Ajoutés aux naissances et aux décès (respectivement plus de 17 000 et près de 12 000 en une année), ces mouvements migratoires et naturels constituent des éléments de brassage de la population et la transforment progressivement. Les ménages accueillis ont des profils différents des ménages stables, mais ils ont aussi un parcours et des modes de vie autres.

Ainsi les rapports avec la collectivité, les besoins en termes de services, la sociabilité, la pratique du territoire se modifient et amènent de nécessaires évolutions et adaptations des politiques publiques.

... qui renouvellent en profondeur la population



Entrants et partants par intercommunalité

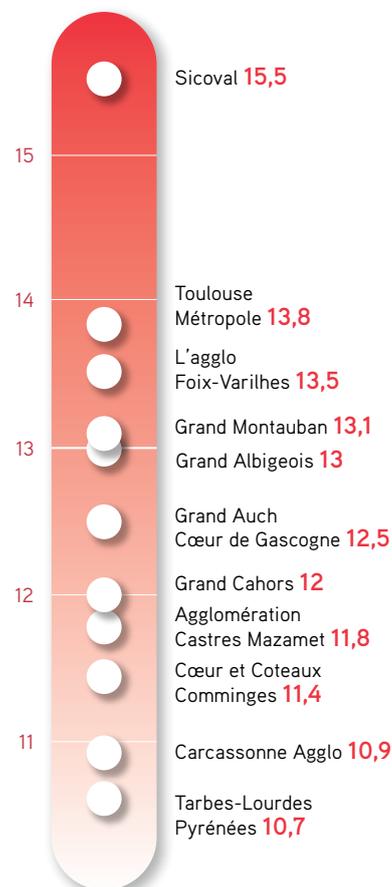
Source : Insee, fichier détail migrations résidentielle 2016, État Civil. Réalisation AUAT

L'indice de « brassage » de la population, que signifie-t-il ?

L'indice de brassage de la population a vocation à rendre compte sur une année de l'intensité des transformations liées aux mouvements migratoires et aux mouvements naturels. Plus l'indice est élevé, plus la population de l'intercommunalité est supposée s'être renouvelée et son profil s'être modifié. Traditionnellement, le renouvellement de la population d'un territoire est approché en rapportant les nouveaux arrivants (tous ceux qui ne résidaient pas sur le territoire un an auparavant et qui viennent donc d'emménager) et, éventuellement les naissances de l'année, à la population résidente. Cette combinaison représente l'ensemble des « ENTRANTS » sur un territoire qui sont amenés à y vivre, à y exprimer des besoins, à y attendre des services, etc. En élargissant la focale, il est ici fait le choix de prendre également en compte les « PARTANTS » du territoire, c'est-à-dire l'ensemble des migrations dans le sens des départs et les décès. En partant, ces habitants participent eux aussi à la transformation de la

structure démographique du territoire. L'indice de brassage rapporte donc l'ensemble des flux d'entrées et de sorties de l'année à la population résidente au 1^{er} janvier de cette même année. Cette information doit être considérée comme une valeur indicative cherchant à faire la démonstration du renouvellement de la population. À travers cet indicateur, il s'agit avant tout de proposer une vision dynamique des transformations en lien avec les mouvements de population. Cet indice est opérant pour représenter l'impact de ces transformations sur une période plus longue, il ne suffit pas de transposer cet indice par « simple » multiplication (x2, x3, x4, etc.). Statistiquement, cette information pluriannuelle n'est pas mobilisable car elle nécessiterait le suivi de cohortes.

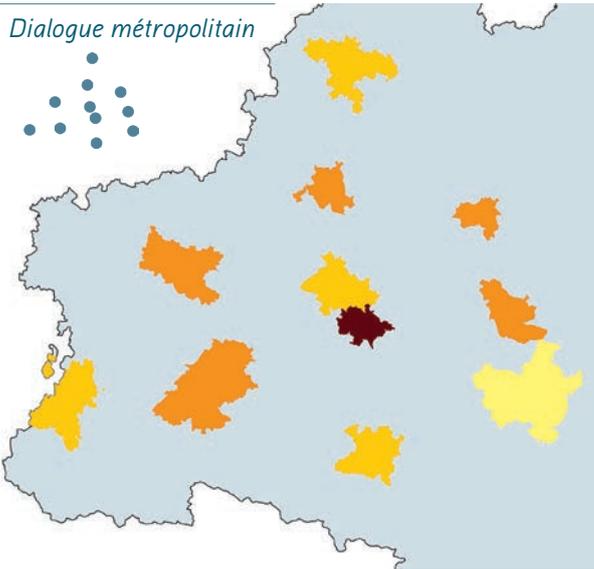
Lecture : La prise en compte de l'ensemble des mouvements migratoires et naturels renouvellent près de **15,5%** de la population résidente du Sicoval sur une année (millésime 2016).



Source : Insee. Réalisation AUAT



De nouveaux habitants, avec d'autres profils...



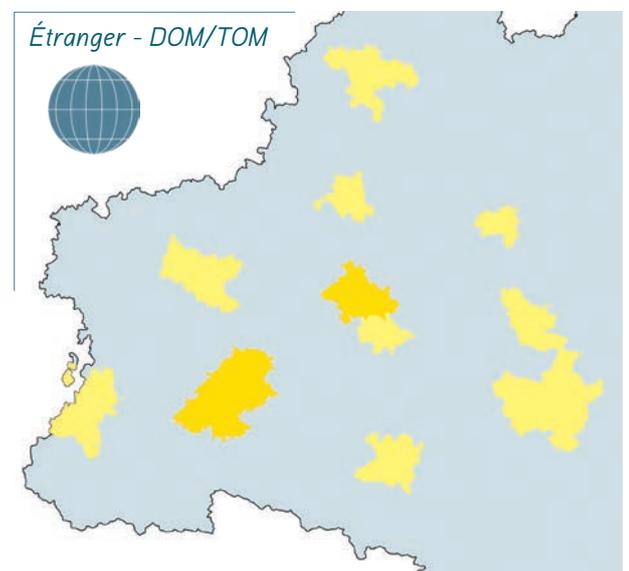
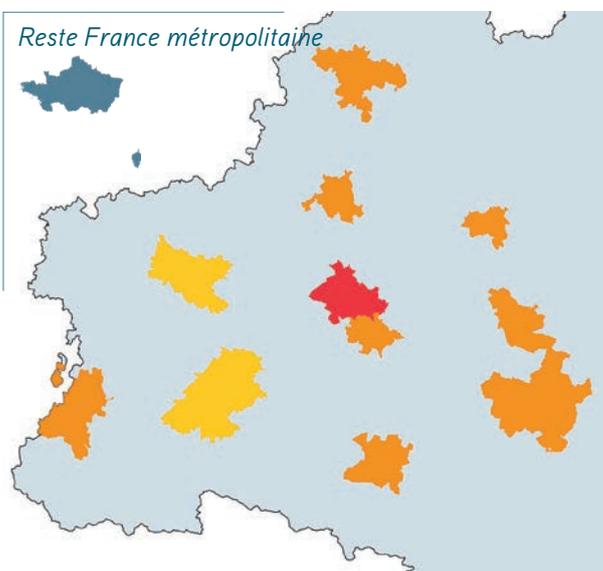
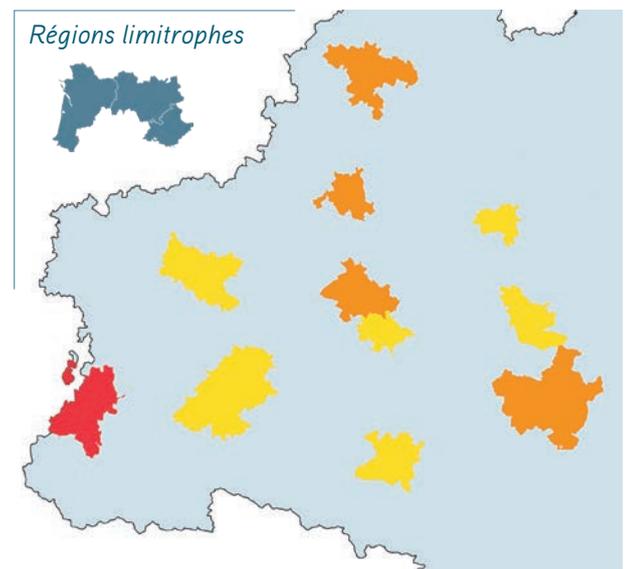
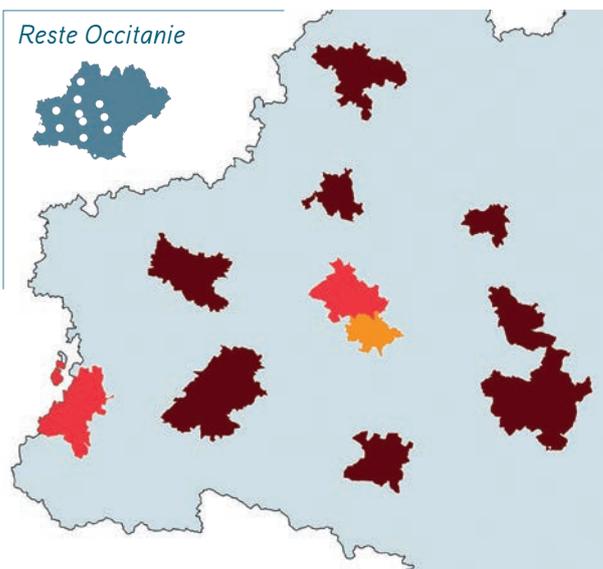
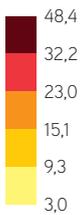
Origine des nouveaux arrivants

Source : Insee, Fichier migrations résidentielles 2016

Des profils d'entrants variés, liés aux caractéristiques propres de chacune des intercommunalités

Les sortants sont en moyenne plus âgés que les entrants : l'âge moyen des entrants au sein d'une intercommunalité du Dialogue est de 29,4 ans, il est de 31,2 ans pour les sortants. Les différences sont toutefois importantes entre les intercommunalités, cette valeur moyenne étant largement conditionnée par les comportements migratoires de Toulouse Métropole.

Répartition des nouveaux arrivants selon le territoire d'origine (en %)



Lecture :
Les cinq cartes ci-contre renseignent l'origine des nouveaux arrivants pour chaque collectivité. 5 origines sont déclinées, le tout représentant l'ensemble des installations sur les territoires

Pour exemple, les nouveaux arrivants de Carcassonne Agglo proviennent pour 8,1 % de l'étranger, 9,3 % des autres EPCI du Dialogue, 16 % des régions limitrophes, 23 % du reste du territoire national et 43,6 % du reste de la région Occitanie.

... qui suscitent de nouveaux besoins et attentes

Des entrants plus jeunes que les sortants

Quatre collectivités « gagnent » une population plus jeune que celle qu'elles perdent au jeu des migrations : le Grand Albigeois, le Sicoval, Toulouse Métropole et Cœur et Coteaux Comminges (qui se caractérise néanmoins par les flux migratoires les plus âgés de toutes les collectivités). À l'inverse, les trois premières sont celles dont l'âge moyen des mobiles (que ce soit les entrants ou les sortants) est le plus bas. Ce sont, sans surprise, les intercommunalités qui grâce à leur offre de formations en enseignement supérieur attirent de nombreux étudiants. Dans ces agglomérations, la part des étudiants dans l'ensemble des migrations entrantes s'établit ainsi à 19 % pour le Sicoval, 23 % pour le Grand Albigeois et 29 % pour Toulouse Métropole. À ce titre, Tarbes-Lourdes-Pyrénées se démarque également avec 22 % d'étudiants parmi les entrants, mais comme pour le Grand Cahors, l'âge moyen des entrants et des sortants est à l'équilibre.

Des entrants plus âgés que les sortants

C'est le cas de L'agglo Foix-Varilhes, du Grand Montauban, de l'Agglomération Castres-Mazamet, du Grand Auch Cœur de Gascogne et de Carcassonne Agglo.

Des retraités qui déménagent

Certaines collectivités sont plus attractives auprès d'une population âgée qui s'y installe au moment du passage à la retraite comme Cœur et Coteaux Comminges, L'agglo Foix-Varilhes, le Grand Cahors et Carcassonne Agglomération. Ce sont le plus souvent des territoires aux atouts naturels et patrimoniaux remarquables.

Les enfants et leurs familles

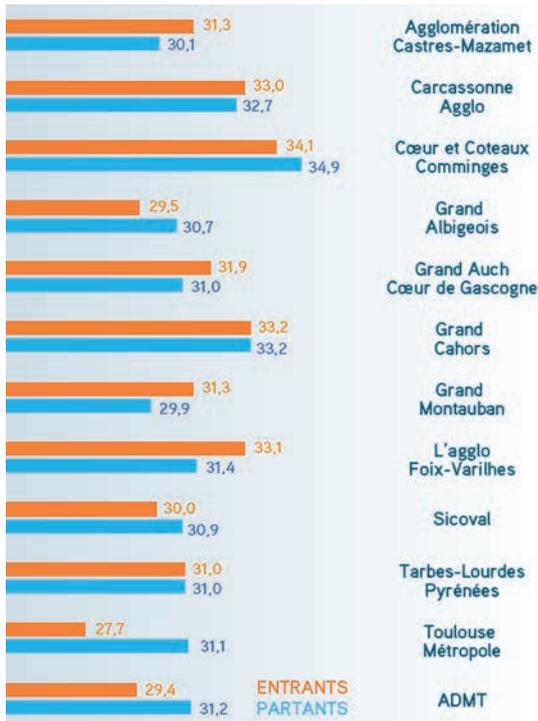
Les enfants de moins de 15 ans représentent en moyenne 12 % des entrants. Pour Carcassonne Agglo et Cœur et Coteaux Comminges, c'est un entrant sur 5 (20 %) qui a moins de 15 ans. Toulouse Métropole n'en attire que 9 %.

Des mobiles en emploi ou non

En moyenne, 41 % des personnes entrantes sont en emploi, tandis que 13 % sont en recherche d'emploi. C'est le Sicoval et le Grand Montauban qui captent la plus grande part d'actifs en emploi (48 % et 45 % de l'ensemble de la population entrante). Carcassonne Agglo, Cœur et Coteaux Comminges et L'agglo Foix-Varilhes ont les parts les plus élevées d'entrants chômeurs.

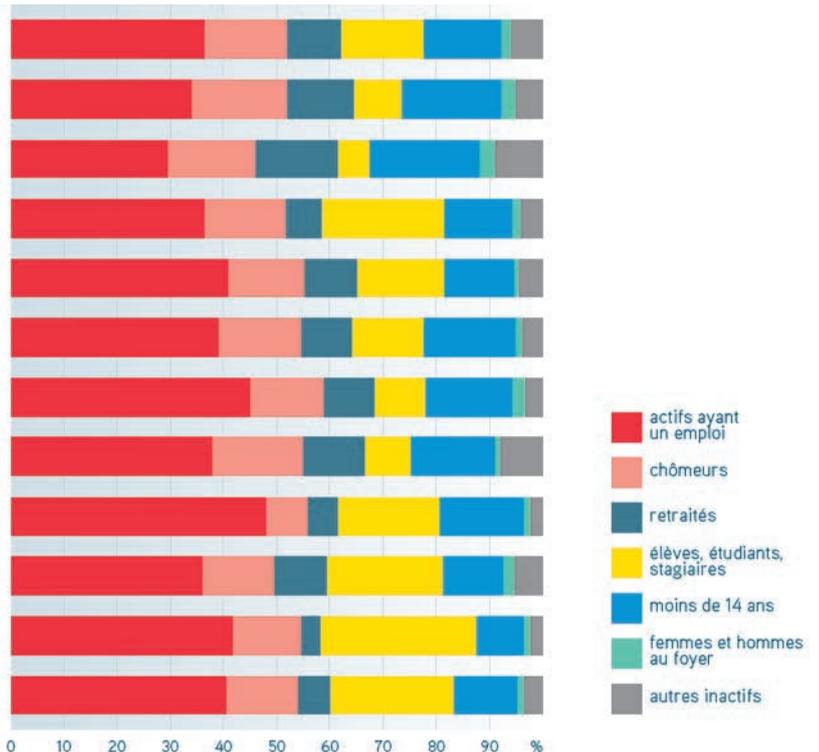
Âge moyen des entrants et des partants

Source : Insee, Fichier migrations résidentielles 2016



Répartition des entrants par type de profil

Source : Insee, Fichier migrations résidentielles 2016

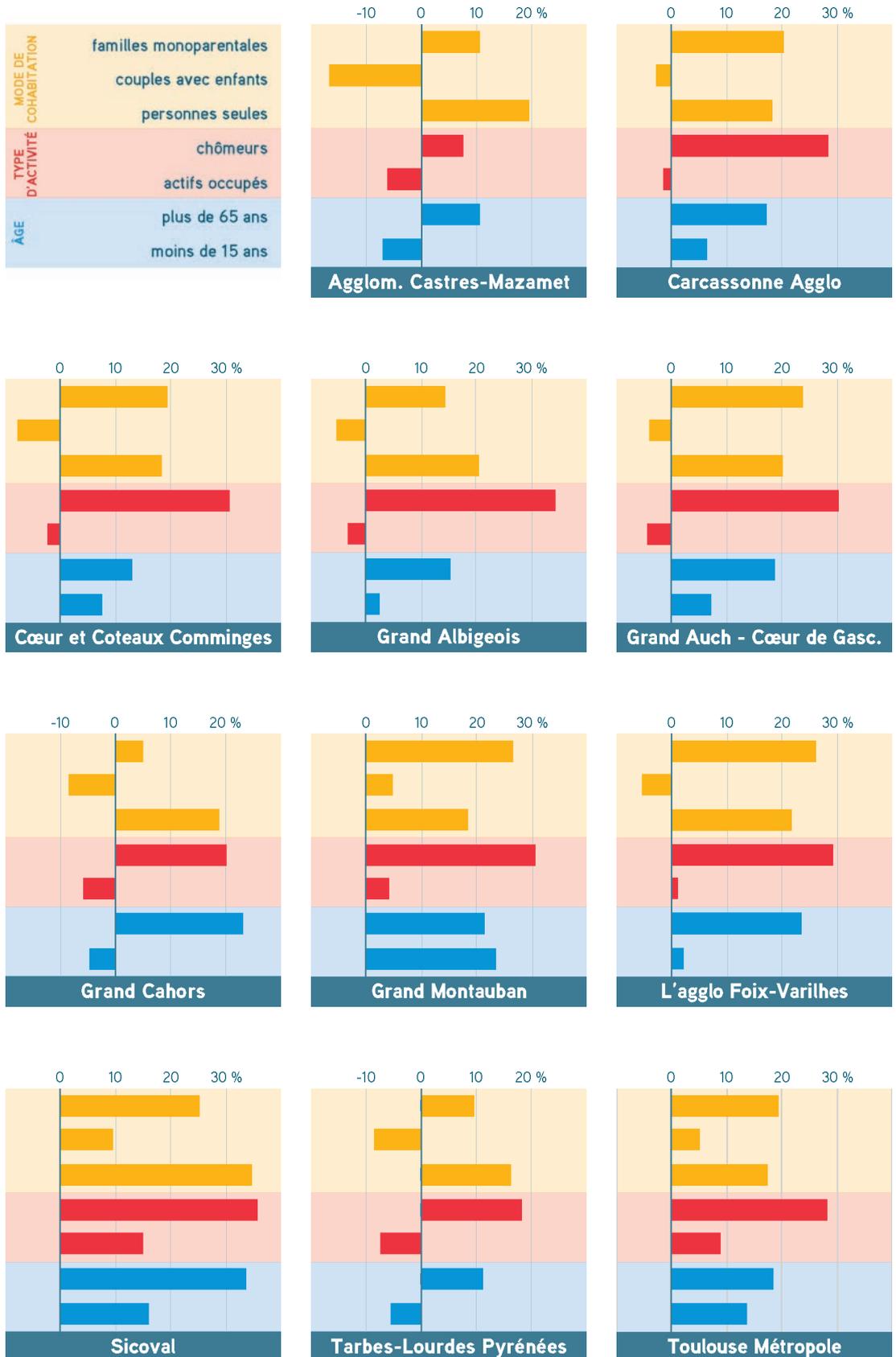




Une structure de population en forte évolution...

Des profils de population en évolution sur 10 ans (2006-2016)

Source : Insee, Recensement de la population



... impactant les politiques publiques

Une progression importante des familles monoparentales

En 10 ans, sur la période de 2006 à 2016, le profil des habitants des intercommunalités a connu des évolutions majeures qui redessinent la structure de la population et qui sont liées, soit à l'évolution des modes de vies en France, soit à l'évolution des composantes des agglomérations en question.

Le nombre de familles constituées d'un couple avec enfant(s) diminue dans de nombreuses intercommunalités au profit des familles monoparentales qui, elles, ont connu une évolution très importante, entre 10 à 26 %. On observe d'ailleurs que le nombre d'enfants de moins de 15 ans ne baisse que dans trois collectivités (Agglomération Castres-Mazamet, Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Grand-Cahors), les familles en général (couples avec enfant(s) et familles monoparentales) se maintiennent dans les autres. Ces évolutions correspondent à une modification en profondeur du modèle familial, avec principalement une augmentation des divorces ou séparations (aujourd'hui plus d'une famille sur trois).

Seules les intercommunalités dont la population a cru de manière importante (de 6 % ou plus dans les agglomérations du Sicoval, du Grand Montauban, de Toulouse Métropole) ont vu le nombre de couples avec enfant(s) augmenter — quand bien même leur part dans l'ensemble des ménages diminue. L'agglomération Foix-Varilhes, bien qu'ayant une croissance de population de plus de 6,7 %, perd des couples avec enfant(s).

Les personnes seules augmentent, en corrélation avec la fréquence des séparations, le vieillissement de la population et le décalage de l'âge de mise en couple

Les personnes seules également ont vu leur nombre augmenter fortement sur la période. Le vieillissement de la population, la séparation des couples, le décalage de l'âge de mise en couple, expliquent ce constat, mais chacune de ces explications prend un poids différent d'un territoire à l'autre. Ainsi, quand, dans certaines intercommunalités, cette augmentation est consécutive d'un vieillissement de la population, dans d'autres, elle s'explique aussi par une attractivité auprès d'une population jeune et étudiante.

Dans la structure de la population, une des évolutions majeures et qui concerne l'ensemble des intercommunalités est l'augmentation massive des seniors : entre 10 et 25 % de plus de personnes âgées de 65 ans ou plus. Parallèlement à cette tendance, l'évolution des enfants âgés de moins de 15 ans est, elle, contrastée selon les intercommunalités. Certaines en perdent sur cette période de dix ans, d'autres en gagnent beaucoup (plus de 10 %). Ce sont les plus intégrées au système toulousain (le Grand Montauban, le Sicoval et Toulouse Métropole) qui attirent le plus d'enfants, et donc de familles.

Un tiers de chômeurs en plus sur la plupart des intercommunalités

Entre 2006 et 2016, le nombre de chômeurs augmente plus vite que le nombre d'actifs en emploi, quand celui-ci ne diminue pas. La crise de 2008 a eu un impact très fort et on voit qu'en 2016, ces effets sont toujours bien visibles.

Le profil des habitants vis-à-vis de l'activité a fortement évolué en dix ans. Certaines de ces transformations sont liées aux mouvements migratoires et aux facteurs d'attractivité de chacun des territoires : telle intercommunalité attirant plutôt telle catégorie de personnes du fait de sa dynamique, de ses composantes sectorielles, etc.

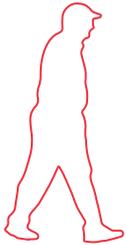
D'autres transformations résultent du mouvement de la pyramide des âges. Ainsi, le vieillissement de la population s'explique, à la fois, par le volume des naissances pendant la période dite du *baby-boom* au lendemain de la deuxième guerre mondiale et jusque dans les années 70, et par l'allongement de la durée de vie.

Enfin, les transformations de la population montrent les évolutions des modes de vie : de la famille, de l'entrée dans la vie active, de la mise en couple, etc. D'autres évolutions ne sont pas visibles à travers les données du recensement et pourtant elles infléchissent les demandes adressées aux collectivités en terme de services et de politiques publiques.



Anticiper le vieillissement de la population...

Se soucier des personnes âgées et de leur maintien au domicile dans une approche transversale, revient à aménager la ville avec un souci de confort et de convivialité. Cette approche est une plus-value pour toutes les catégories d'habitants, des familles aux utilisateurs des modes doux en passant par les personnes en situation d'handicap, mais aussi plus largement pour tous les habitants en recherche de qualité de vie et d'une vie sociale animée. Cette problématique invite donc à repenser les villes, notamment les villes centres, de manière inclusive, et ainsi leur redonner une attractivité.



plus de 65 ans :
retraite active



plus de 75 ans :
début de perte
d'autonomie



plus de 85 ans :
seniors dépendants

Les transformations sociales, économiques et politiques induites par le vieillissement de la population nous incitent à mieux appréhender l'évolution des modes de vie et des besoins des personnes âgées. La plupart d'entre elles ont fait le choix du maintien à domicile ou souhaiteraient le faire. Il ne s'agit pas là que d'une question sectorielle de logement, il s'agit de s'intéresser à l'inscription territoriale des lieux de résidence des personnes âgées.

Les collectivités locales sont ainsi identifiées comme maillon clé d'une chaîne d'actions cohérentes permettant le maintien à domicile des personnes âgées. Cette chaîne d'actions multisectorielle a été formalisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui a créé le réseau « Villes amies des aînées ». Elle incite les collectivités locales à mieux s'adapter aux besoins des personnes âgées afin d'améliorer leurs conditions de vie en agissant sur :

- les espaces extérieurs et les bâtiments,
- les transports,
- le logement,
- la participation sociale,
- la participation citoyenne et l'emploi,
- le respect et l'inclusion sociale,
- la communication et le renseignement,
- les services de soutien communautaire et de santé.

La question du vieillissement est donc une question transversale à un certain nombre de politiques publiques : comment adapter les espaces urbains au vieillissement ? Les avis convergent vers l'intérêt d'organiser une fluidité entre le logement (adaptation), les espaces partagés (aménagement, accessibilité) et les espaces publics (aménagement urbain, mobilier, transports, aménités...), cela dans un périmètre de mobilité piétonne de moins de 500 mètres de rayon. Dans cette optique, un certain nombre de collectivités ont déjà intégré la question du vieillissement à leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), leur Programme Local de l'Habitat (PLH), leur Plan de Déplacements Urbains (PDU), leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Au-delà de ces considérations « techniques », la gouvernance apparaît comme la condition sine qua non de la mise en œuvre d'une démarche en faveur des personnes âgées, qu'il s'agisse d'une approche transversale entre élus et services d'une même collectivité ou entre les différents acteurs sectoriels et territoriaux dont les actions doivent être coordonnées (communes, intercommunalités, départements, syndicats des transports en commun, Agences Régionales de la Santé, Centres Communaux d'Action Sociale...).

Quelques chiffres à l'échelle du Dialogue Métropolitain de Toulouse

Source : Insee, recensement de la population 2016

	65 - 74 ans		75 ans et plus	
	nombre	%	nombre	%
Agglomération Castres Mazamet	9 350	12,0	10 924	14,0
Carcassonne Agglo	12 949	11,6	12 736	11,4
Cœur et Coteaux Comminges	5 821	13,2	6 670	15,1
Grand Albigeois	9 496	11,6	10 205	12,5
Grand Auch Cœur de Gascogne	4 619	12,0	4 657	12,1
Grand Cahors	5 066	12,4	5 075	12,4
Grand Montauban	8 064	10,4	7 566	9,8
L'agglo Foix-Varilhes	3 788	11,9	3 430	10,8
Sicoval	6 973	9,1	5 635	7,3
Tarbes-Lourdes-Pyrénées	14 287	11,7	15 872	13,0
Toulouse Métropole	56 313	7,4	54 295	7,1
ADMT	136 726	9,3	137 065	9,4

... de plus en plus prégnant sur les territoires

Évolution de la population âgée de 65 ans et plus entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensement de la population 2016

Une croissance de 14% des personnes âgées de 65 ans et plus entre 2011 et 2016 (et 18 % entre 2006 et 2016)

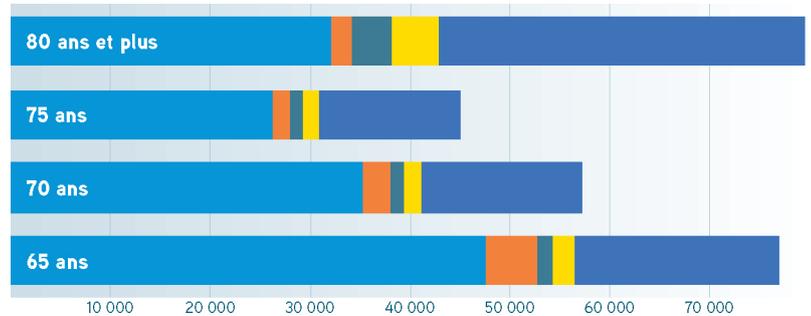
Une analyse par tranche d'âge révèle une accélération de l'évolution entre 65 ans et 79 ans. L'arrivée des baby-boomers (nés de 1945 à 1965) dans ces classes d'âge laisse présager une poursuite de cette accélération dans les années à venir, jusqu'en 2040 au moins.



Un grand nombre de personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules ou en couple. Aujourd'hui, peu sont celles qui habitent avec leurs enfant(s), cette pratique très courante auparavant est en cours de disparition. Plus les personnes sont âgées plus elles vivent seules. Cette situation rend le maintien à domicile d'autant plus difficile et pose la question de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Au jeu des migrations, globalement, l'ADMT perd des personnes âgées de 65 ans et plus en 2016 ; ceci dit, certaines agglomérations gagnent des individus de cette génération. C'est surtout le cas de Carcassonne Agglo et du Grand Montauban.

Mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans et plus en 2016

Source : Insee, recensement de la population 2016



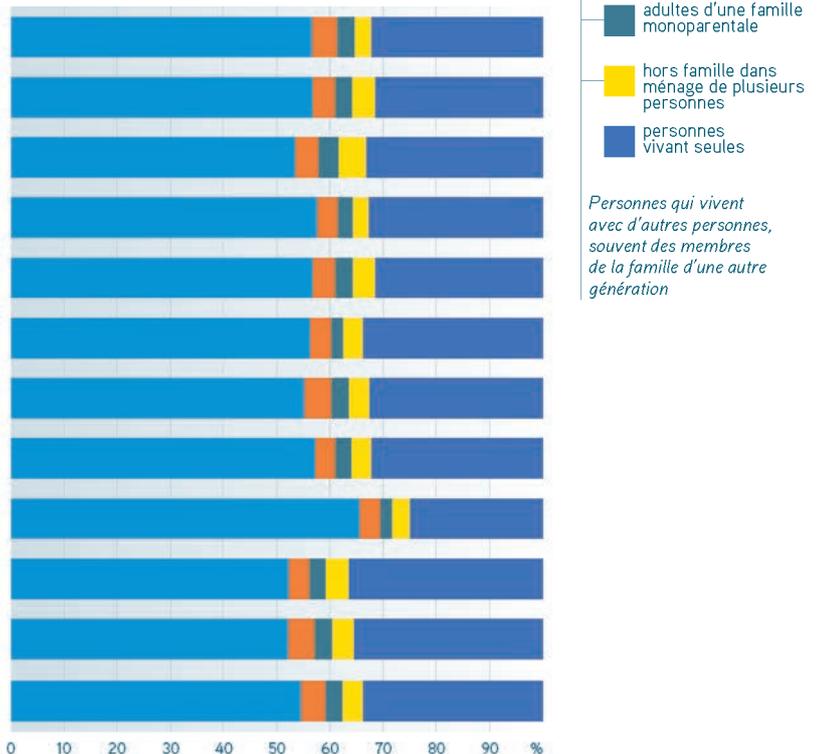
Solde des entrants et des partants en 2016

Source : Insee, fichier détail migrations résidentielles 2016



Mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans et plus en 2016

Source : Insee, recensement de la population 2016



Personnes qui vivent avec d'autres personnes, souvent des membres de la famille d'une autre génération



Des politiques publiques pour le maintien à domicile...

Aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire de l'ADMT, des actions sont menées en faveur des personnes âgées et plus précisément de leur maintien à domicile. Elles relèvent des domaines de l'animation ou de l'accompagnement individuel, qui le plus souvent appartiennent aux engagements des départements et des communes et notamment des actions des Centres Communaux d'action Sociale, ou des domaines de la mobilité, du logement, de l'aménagement des espaces publics, etc., le plus souvent dans le champ de compétences des intercommunalités.

La prise de conscience de la nécessité d'aborder la question du maintien à domicile de manière plurisectorielle se développe largement et de nombreuses politiques aujourd'hui menées sont déjà dans cette approche transversale comme, par exemple, à Foix, où les actions du NPNRU se sont associées à ceux de l'installation de la nouvelle résidence autonomie en centre-ville (voir ci-dessous).

La présence d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), destiné à informer les personnes âgées et leur entourage sur la prise en charge de la perte d'autonomie, mais aussi à coordonner les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile, porté par le département et animé souvent par les CCAS, est le levier de la diffusion des enjeux liés à l'autonomie dans les différentes politiques sectorielles de la collectivité.

RENNES

L'exemple d'une approche globale du vieillissement dans les documents de planification

En suivant les recommandations de l'OMS (cf. pages précédentes), Rennes Métropole a élaboré une démarche de prise en compte des personnes âgées dans ses différentes politiques publiques avec pour enjeu le maintien à domicile. Si la réflexion part de l'objectif de proposer un habitat adapté (équipement du logement, accessibilité des parties communes, aménagement des abords), il s'agit plus globalement de concevoir un urbanisme favorable à l'autonomie des personnes âgées.

La démarche Rennes Ville Amie des Aînés (ReVAA) identifie ainsi des secteurs « favorables » à l'accueil de personnes âgées dans la métropole. Il s'agit de polarités de 200 à 300m de rayons dans lesquelles les personnes âgées peuvent avoir accès depuis leur domicile aux transports en commun ainsi qu'aux commerces, services et équipements qui leur sont nécessaires. Ces secteurs sont intégrés à différents documents de planification : préconisations sous forme de fiches produits pour des logements adaptés dans le Programme Local de l'Habitat (PLH), emplacements réservés pour la construction de logements adaptés et Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), préconisations dans le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PMAVEP) et le Plan

MONTAUBAN

La Maison d'Isis, habitat participatif pour les seniors

« Nous voulons éviter d'être une charge pour nos enfants et, en même temps, ne pas tomber dans l'isolement ». Mutualiser les moyens, prolonger l'autonomie, lutter contre l'isolement, c'est ce qui a animé ces 15 femmes pour se lancer dans cette initiative alternative et solidaire, avec l'aide de la mairie de Montauban et du bailleur Tarn-et-Garonne Habitat. Jardin commun, espace convivial, buanderie, salle de bien-être et atelier de bricolage seront partagés pour limiter les coûts et favoriser l'échange. 16 logements sont prévus, au cœur d'un quartier en réaménagement du centre-ville, à côté de la gare.

Cette expérience est bien à l'image de ce que l'on observe de l'évolution des pratiques des personnes âgées qui sont en demande d'une plus grande participation à la réflexion sur leurs conditions de vie.

FOIX

Un projet de renouvellement urbain (NPNRU) qui rend accessible le centre-ville

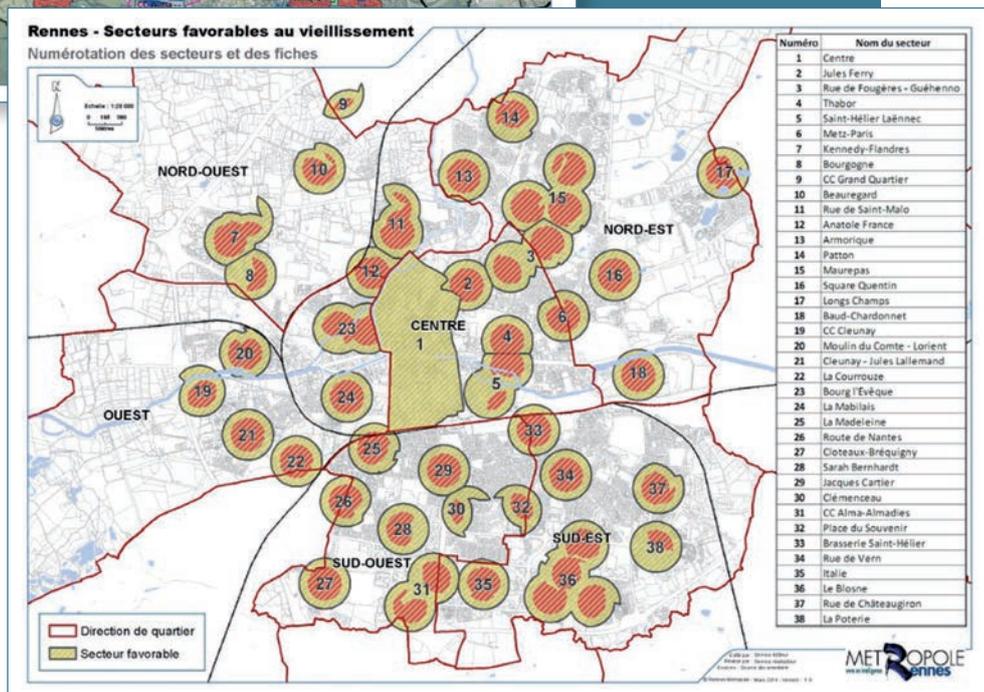
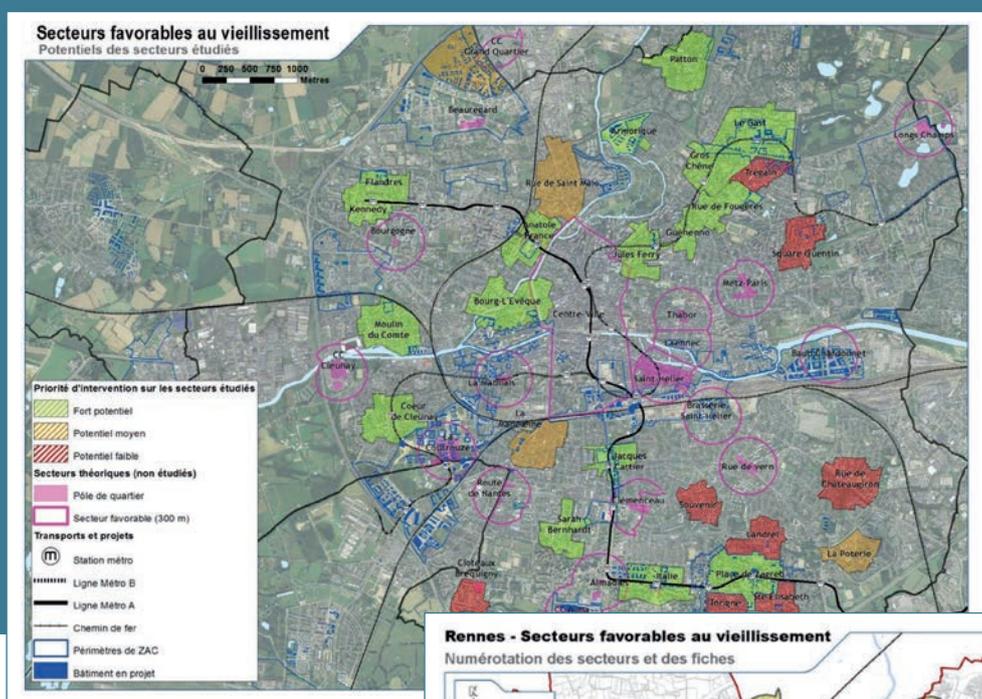
Le PRU de Foix prévoit d'intervenir sur l'espace public selon deux principes : d'une part, le confort et la lisibilité et, d'autre part, de faciliter l'accès au centre ancien en modes doux, prioritaires sur le secteur, sans rupture ou interruption. Ces continuités seront marquées. Ces aménagements rendront la circulation piétonne des personnes âgées particulièrement facilitée. Le NPNRU prévoit également de conforter la vie sociale dans le centre ancien, notamment dans une logique de liens intergénérationnels (soutien du Centre social Le Léo). Parallèlement à ce projet, c'est également dans ce centre-ville accessible et animé que la nouvelle résidence autonomie de 30 places verra le jour, à proximité d'une école maternelle, d'un jardin public et du centre social Le Léo.

... se déclinant dans certains documents d'urbanisme

de Mise en Accessibilité du Bâti (PMAB) du Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Le lien est aussi fait entre les politiques publiques portées par la collectivité et des projets de nature et d'importance diverses portés par des habitants, des associations, des institutions, des bailleurs sociaux : échanges de services dans le cadre des collectifs intergénérationnels d'habitants, projets d'habitat par-

ticipatif intergénérationnel, observatoires et commissions dédiés aux personnes âgées, pôles d'animation et de loisirs, associations et centre socioculturels, Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), etc. L'idée est de mettre en cohérence l'ensemble de ces initiatives pour une action globale en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la métropole.



FICHES STATISTIQUES TERRITORIALES

Description des indicateurs et des sources de données

CARTE ①

Les migrations : leurs origines et leurs destinations

Il s'agit des mouvements migratoires observés au cours de l'année 2015 sur les intercommunalités du Dialogue métropolitain. Pour pouvoir comparer les flux d'entrées et de sorties (Arrivants Vs Sortants), les nouveaux arrivants depuis l'étranger ne sont pas pris en compte. Les flux migratoires proposés décomposent les échanges avec :

- **l'aire urbaine de Toulouse** (au sens du périmètre défini en 2010) ;
- **le reste de la région Occitanie**, c'est-à-dire hors aire urbaine de Toulouse ;
- **le reste du territoire national**, y compris les DOM-TOM, hors région Occitanie.

Les flux internes à la collectivité sont également renseignés. Ces flux sont tous ceux qui s'opèrent entre communes d'une même intercommunalité. En revanche, les mouvements au sein d'une même commune, en lien avec un changement de logement, ne sont pas intégrés.

CARTE ②

L'intensité du renouvellement de la population

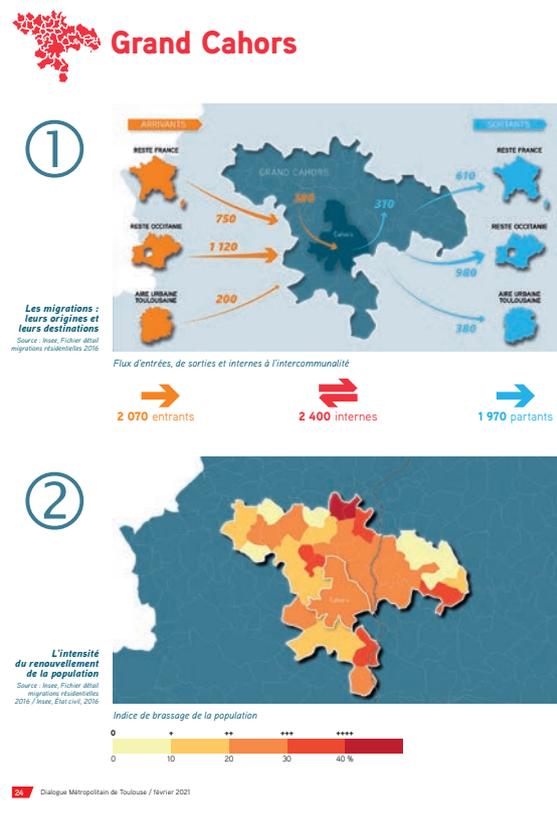
Il s'agit d'éclairer les mouvements migratoires et naturels qui, combinés, renouvèlent plus ou moins fortement la population résidente des communes des intercommunalités.

Les mouvements migratoires concernent les flux d'entrées et de sorties (en dehors de ceux avec l'étranger) au cours de l'année 2015 des différentes communes. Les mouvements naturels portent sur les naissances et les décès enregistrés, de la même manière, durant l'année 2015. La combinaison de ces quatre composantes (entrées / départs / naissances / décès), rapportée à la population résidente de chaque commune en début d'année 2015, renseigne un indice de brassage de la population. Cet indice a vocation à exprimer plus précisément une intensité de renouvellement de la population. Sa valeur relève plus d'un « ordre de grandeur », de nature démonstrative, qui vise à éclairer l'impact de ces mouvements démographiques sur la structure et le profil des populations des communes.

GUIDE DE LECTURE

L'exemple de la communauté d'agglomération du Grand Cahors

Pour la communauté d'agglomération du Grand Cahors, **2 070 personnes sont nouvellement arrivées** dans l'intercommunalité au cours de l'année 2015 (380 depuis l'aire urbaine de Toulouse, 980 depuis le reste de la région Occitanie et 610 depuis le reste du territoire national) et **1 970 en sont parties** (respectivement 200, 1 120 et 750 par rapport aux territoires cités en arrivée). Au sein du Grand Cahors, les mouvements migratoires entre communes ont concerné **2 400 personnes**, dont pour la ville centre 310 arrivées contre 380 départs depuis ou vers les autres communes de l'intercommunalité. Ces mouvements migratoires, associés aux mouvements naturels (naissances et décès), impactent fortement la structure sociodémographique des communes de l'intercommunalité. L'intensité du brassage de la population est particulièrement marquée pour les communes de Gigouzac, Mechmont et Saint-Cirq-Lapopie, faiblement peuplées. C'est également le cas des communes de Cieurac, Espère et Mercuès, plus densément peuplées.



GRAPHIQUES ③
Solde migratoire en 2015

Les données renseignent le solde migratoire des intercommunalités au cours de l'année 2015 (millésimées 2016 par l'Insee), c'est-à-dire la différence entre les flux d'entrées et les flux de sorties. Il s'agit plus particulièrement d'éclairer les comportements migratoires du territoire, en détaillant le solde migratoire :

- **par âge** (tranches quinquennales) ;
- **par mode de cohabitation** (liens de famille éventuels des personnes vivant dans le même ménage) :
 - enfants de la famille : enfants d'un couple / enfants d'une famille monoparentale,
 - adultes de la famille : adultes d'un couple sans enfants / adultes d'un couple avec enfant(s) / adultes d'une famille monoparentale,
 - individus vivant seuls,
 - individus hors famille dans ménage de plusieurs personnes (colocations entre autres) ;

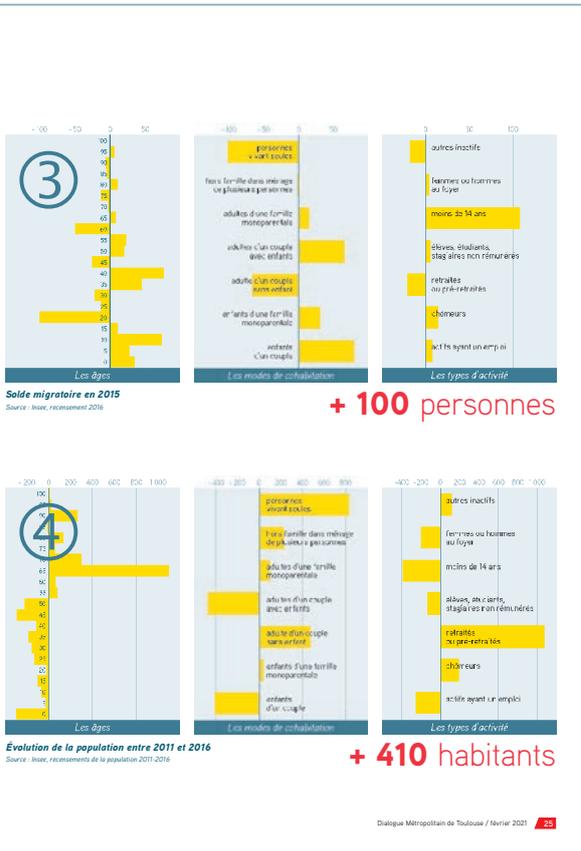
- **par type d'activité** :
 - actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré,
 - chômeurs (au sens du recensement, c'est-à-dire toutes personnes se déclarant en tant que tel),
 - retraités,
 - élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus,
 - individus de moins de 14 ans,
 - femmes et hommes au foyer,
 - autres inactifs.

Pour pouvoir comparer les flux d'entrées et de sorties, ces soldes migratoires sont mesurés sans prise en compte pour les nouveaux arrivants de tous ceux en provenance de l'étranger. Il est ainsi fait référence ici à des soldes migratoires excluant les échanges avec l'étranger.

GRAPHIQUES ④
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Les données mobilisées sont celles du recensement de la population de l'Insee millésimées en 2011 et 2016. Elles rendent compte des évolutions démographiques sur une période quinquennale constituant un cycle d'enquêtes complet du recensement de la population sur les communes.

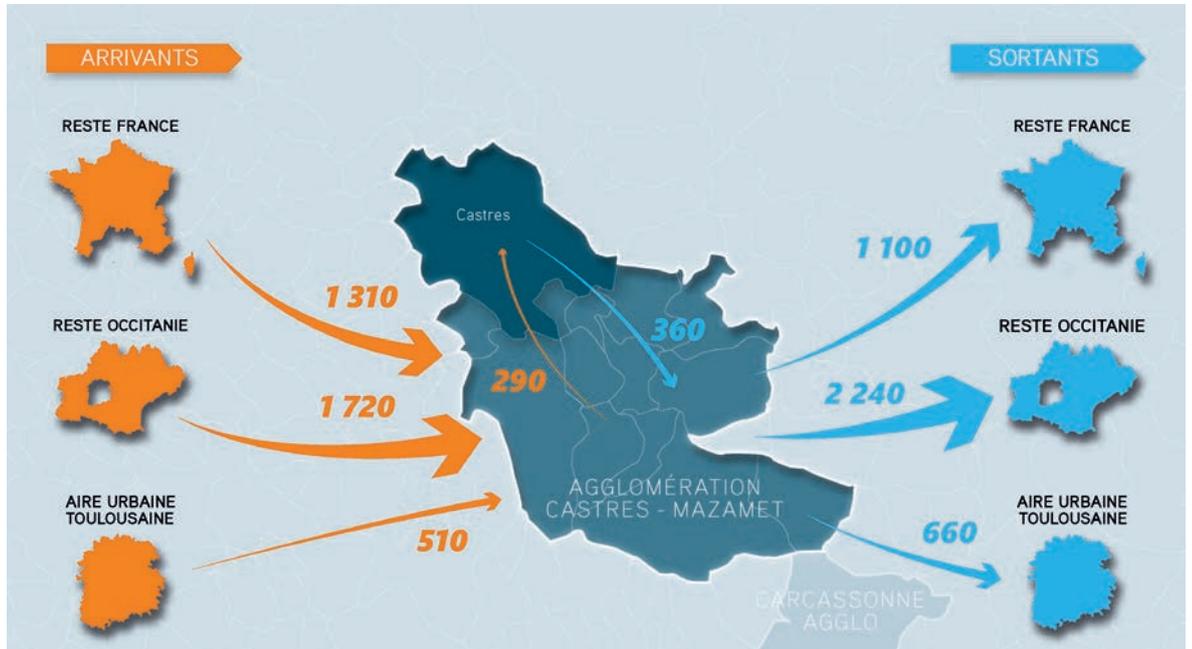
Les catégories de population renseignées sont les mêmes que celles traitées plus haut concernant les représentations graphiques sur le solde migratoire.



Le bilan des échanges migratoires (en dehors de ceux avec l'étranger) se caractérise par un excédent de 100 habitants pour la communauté d'agglomération du Grand Cahors au titre de l'année 2015. Les enfants de moins de 14 ans, les trentenaires et les quadragénaires sont les profils de population les plus « gagnés » par l'intercommunalité au jeu des mouvements migratoires. Néanmoins, structurellement, les classes d'âge supérieures à 60 ans sont celles qui croissent le plus sur le territoire entre 2011 et 2016 : environ 1 800 habitants supplémentaires en cinq ans quand la population du territoire croît « seulement » de 410 habitants au total. Ces évolutions de la population ne semblent pas être pas alimentées par des retraites « importées », au contraire. Toutefois, le glissement de la pyramide des âges suit une trajectoire rapide de vieillissement de la population, confirmée par la forte progression des personnes vivant seules et, à l'inverse, par la réduction des familles avec enfant(s).

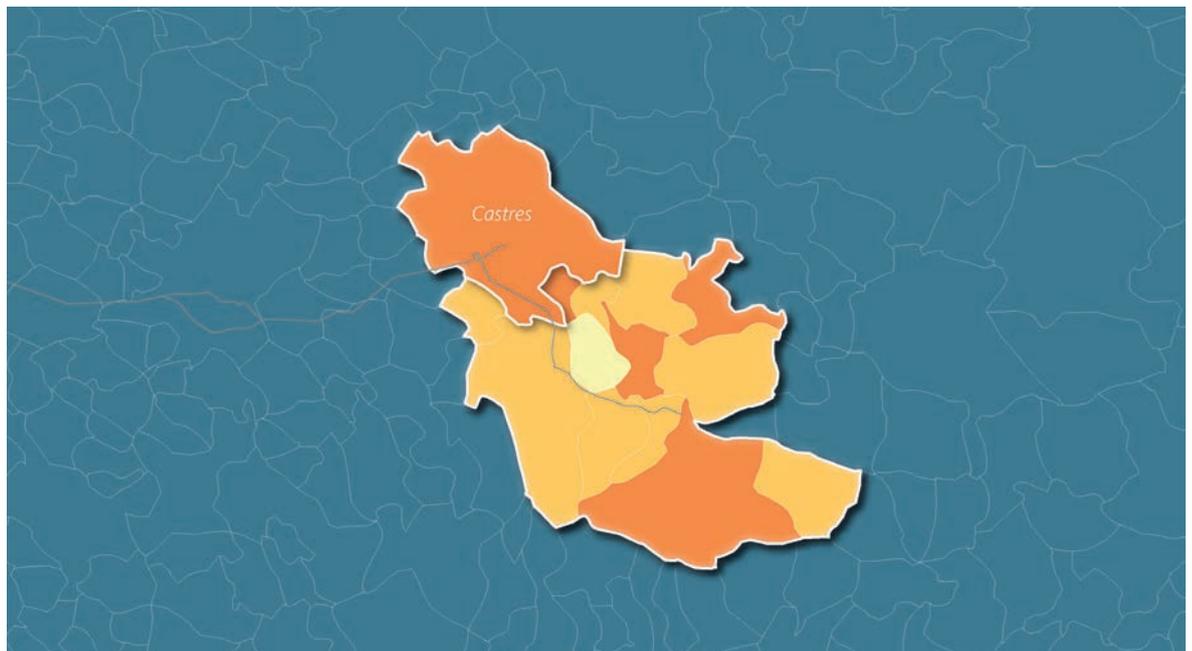


Agglomération Castres - Mazamet



Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

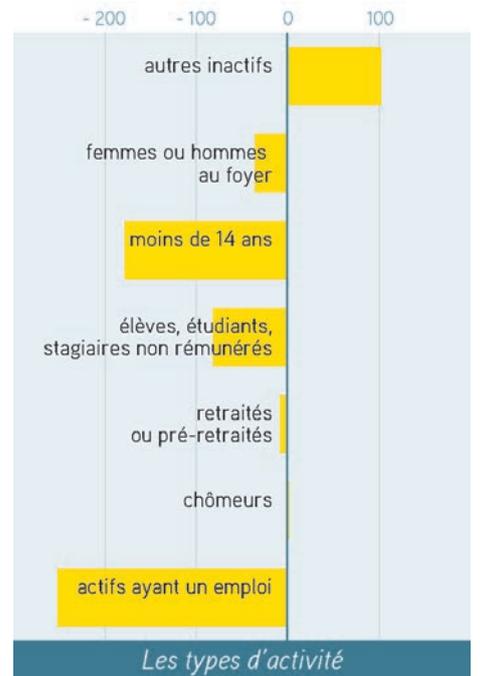
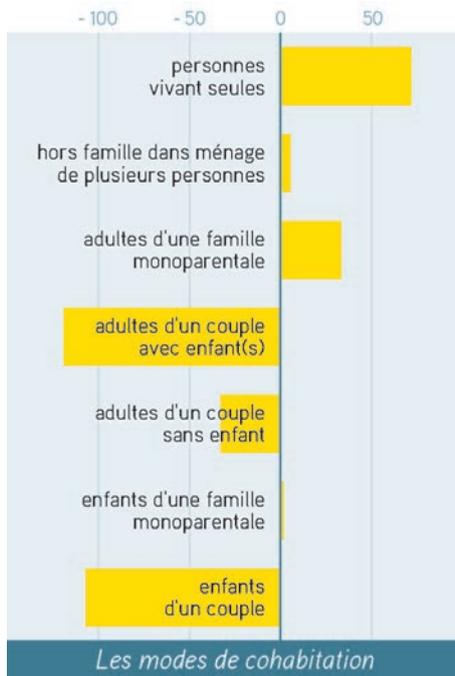
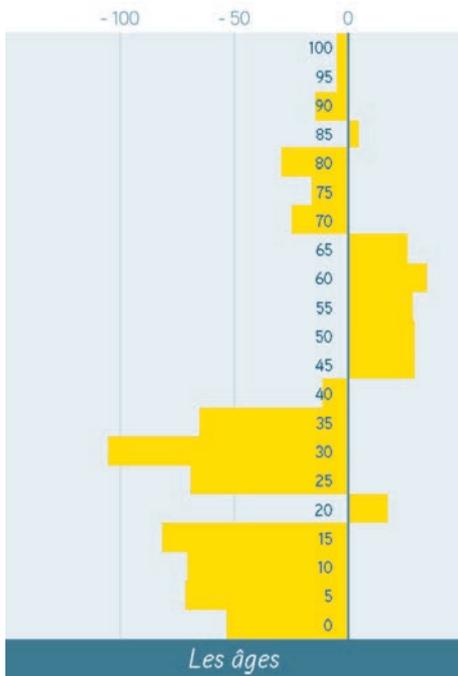
Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité



L'intensité du renouvellement de la population
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

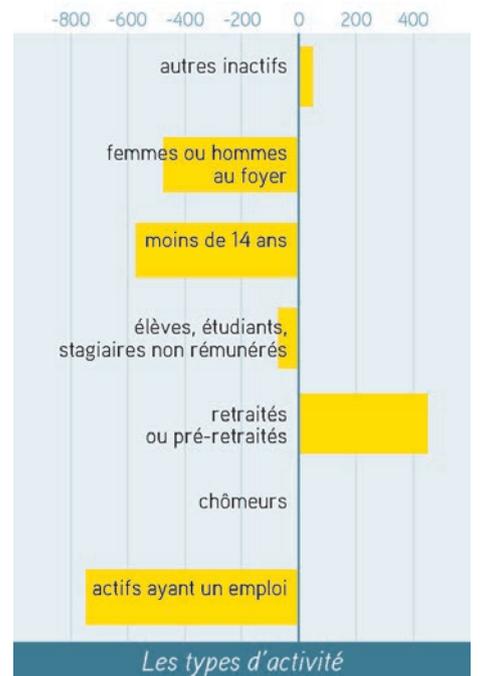
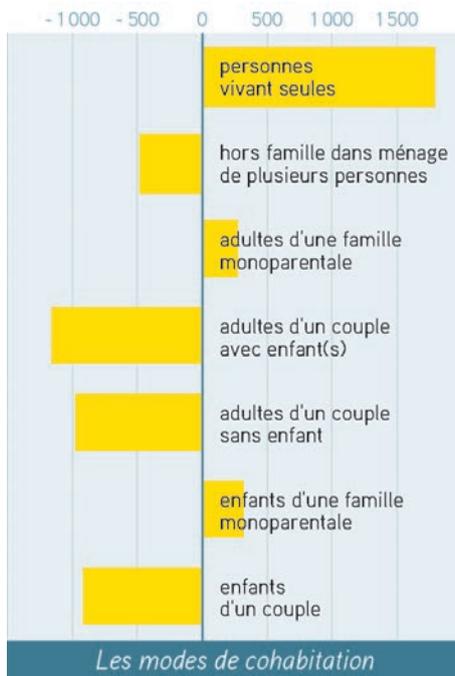
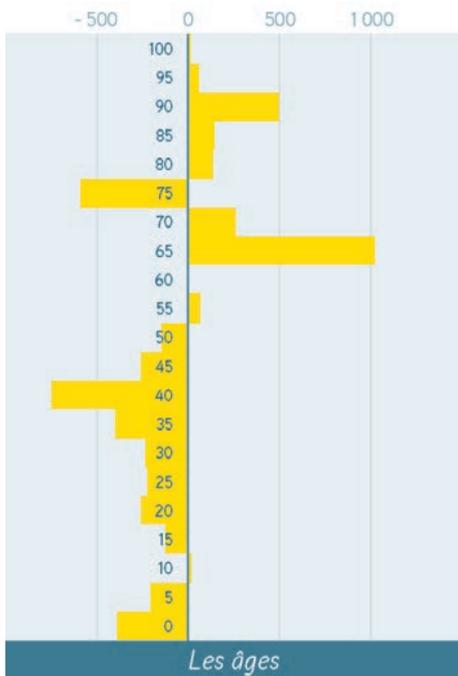




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

- 460 personnes



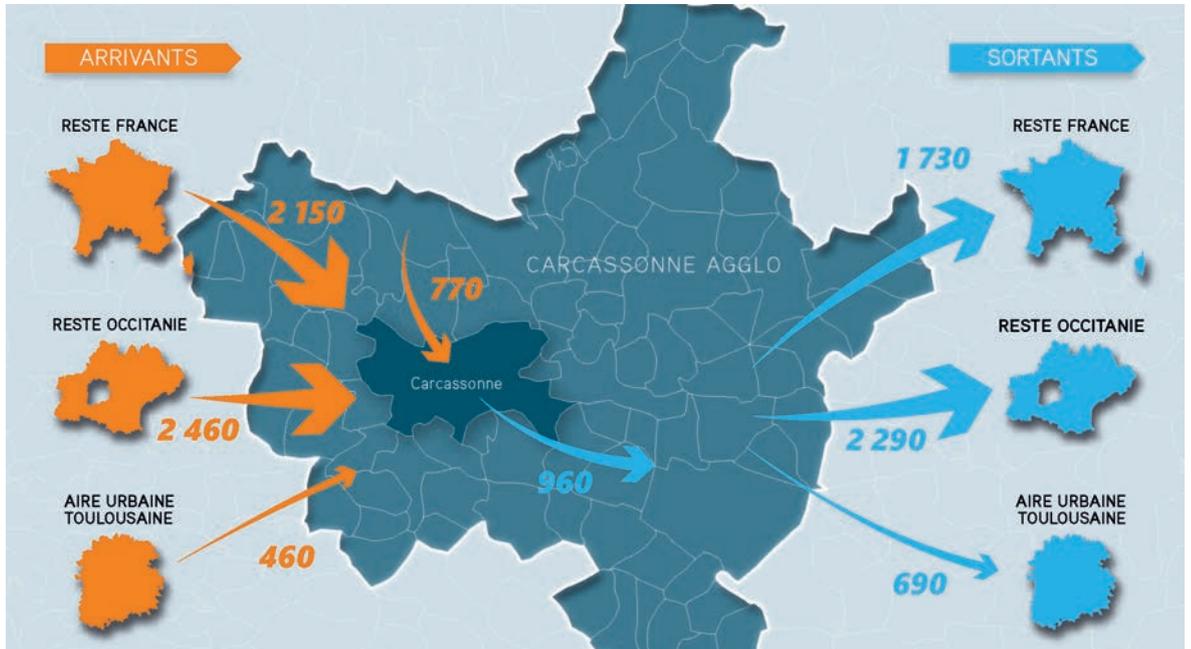
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

- 1 370 habitants

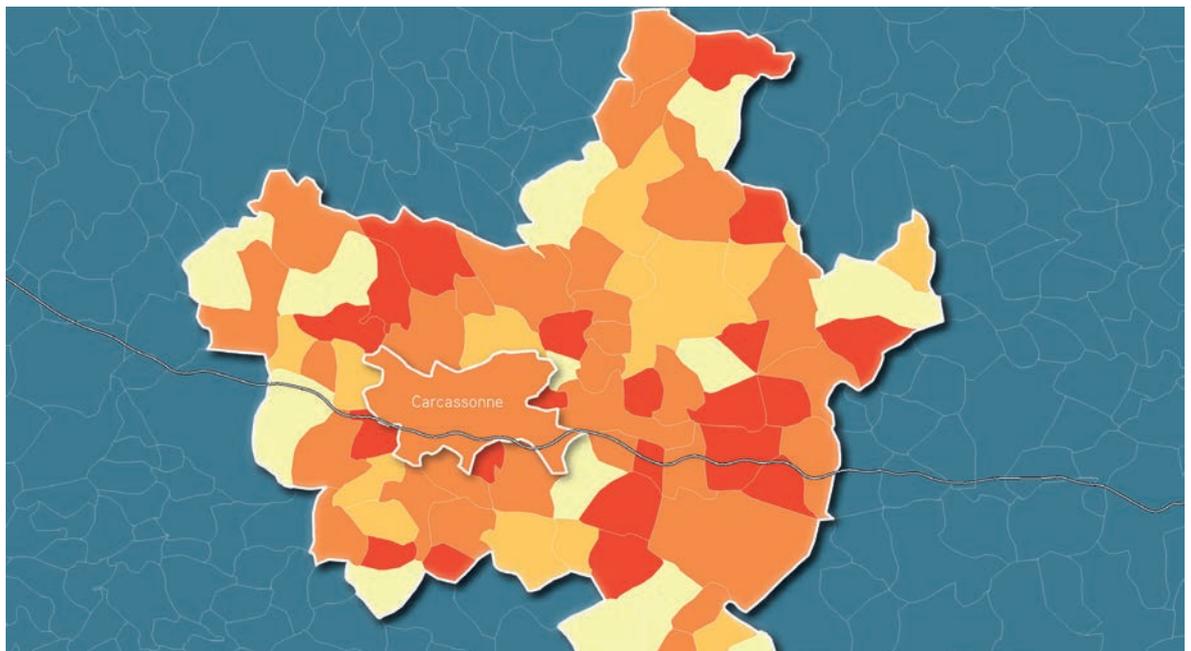


Carcassonne Agglo



Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

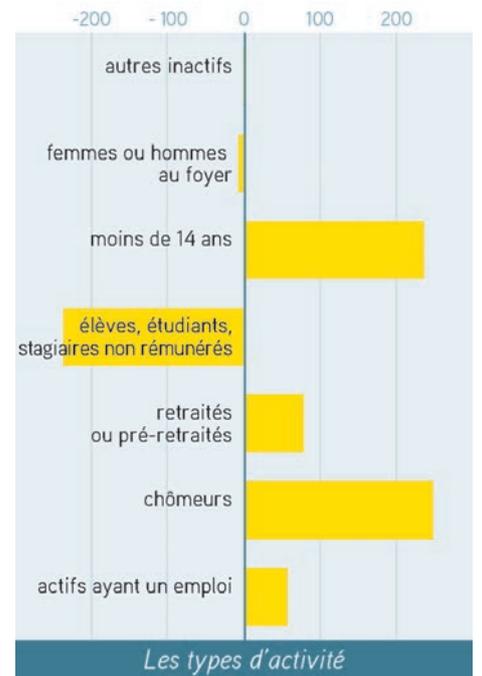
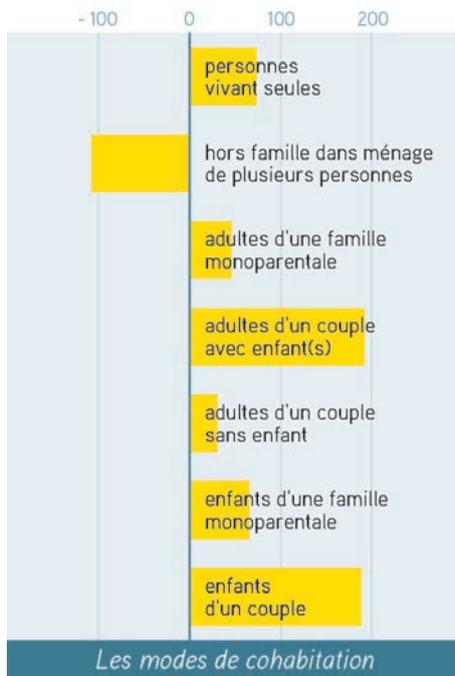
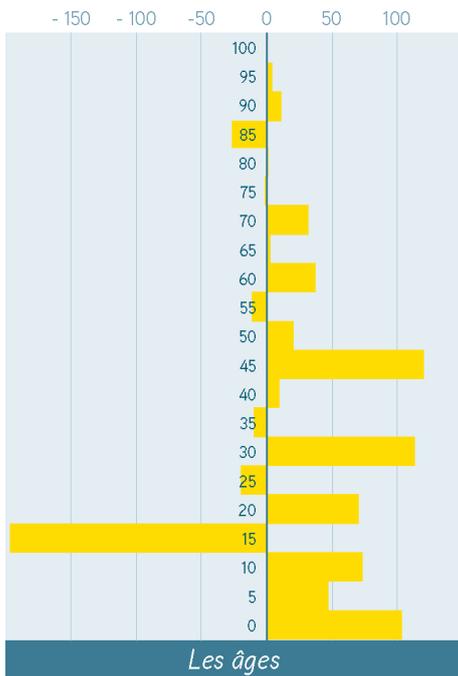


L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

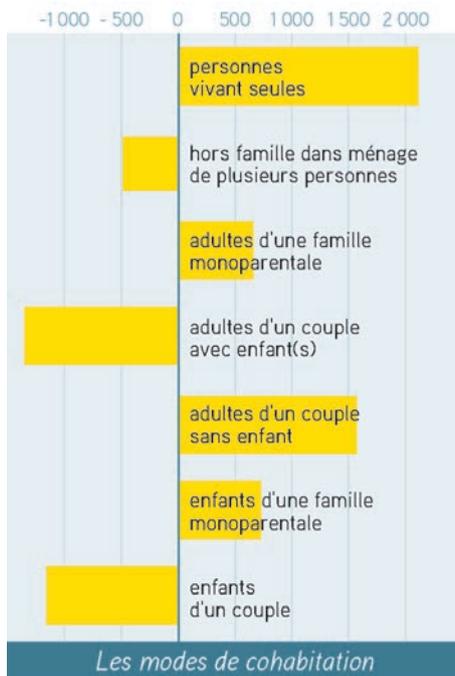
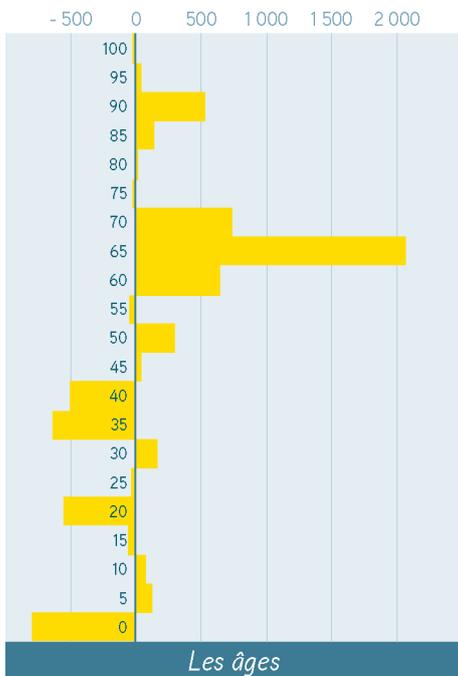




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

+ 380 personnes



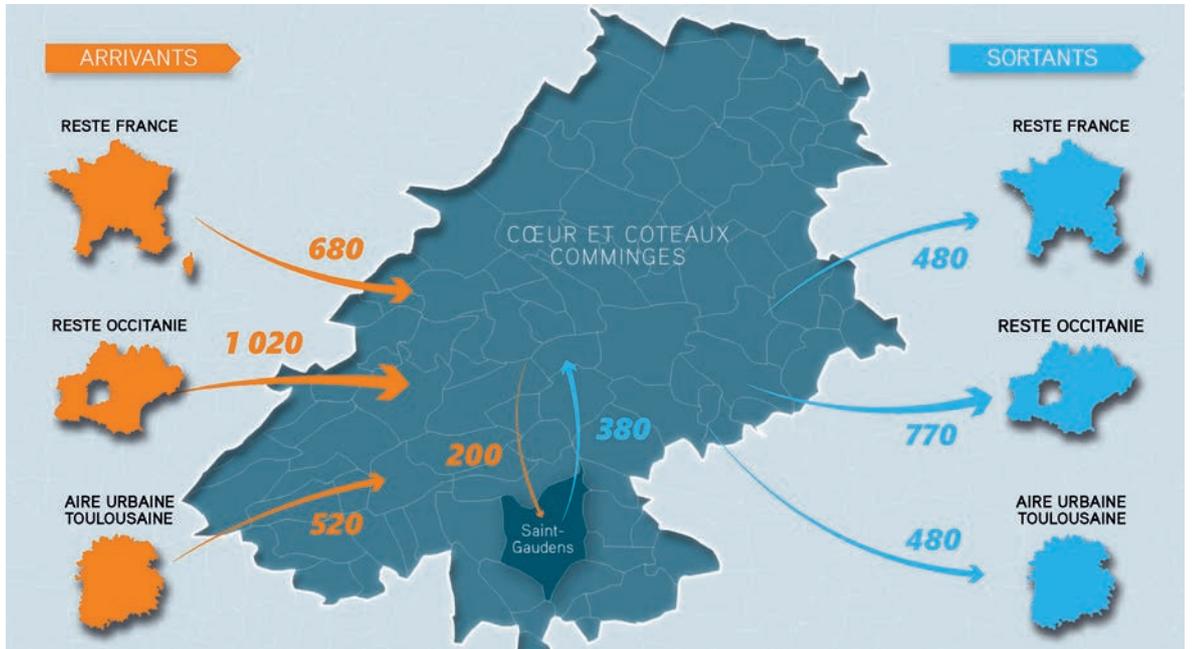
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 2 200 habitants



Cœur et Coteaux Comminges



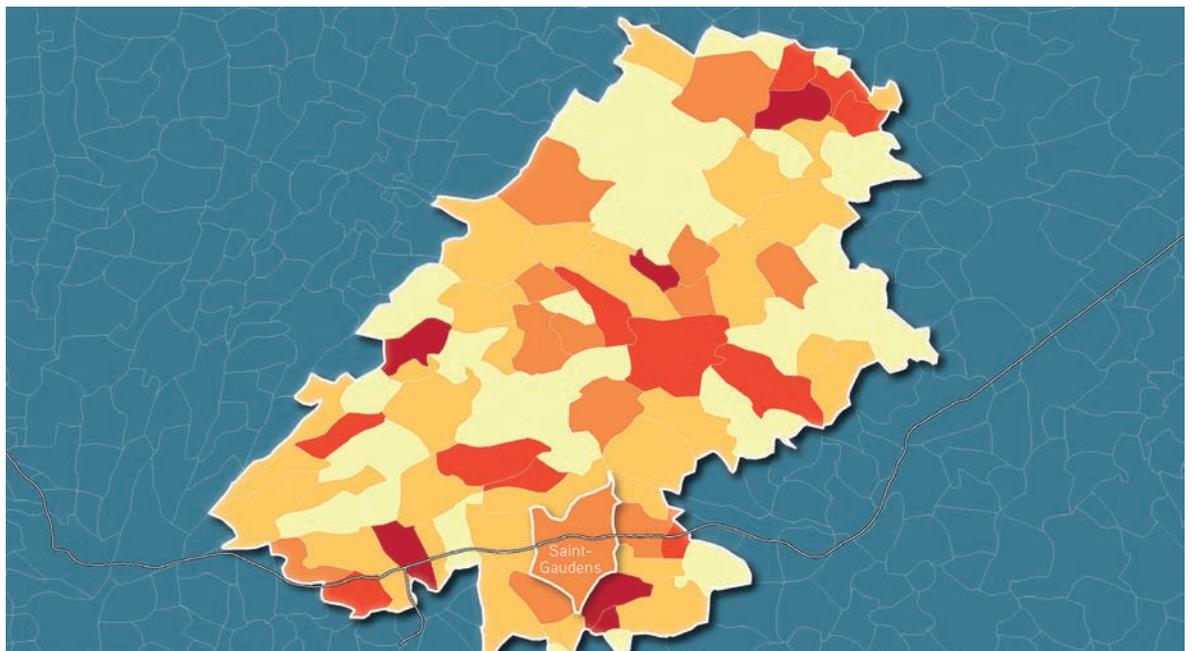
Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité


2 220 entrants


2 250 internes


1 730 partants

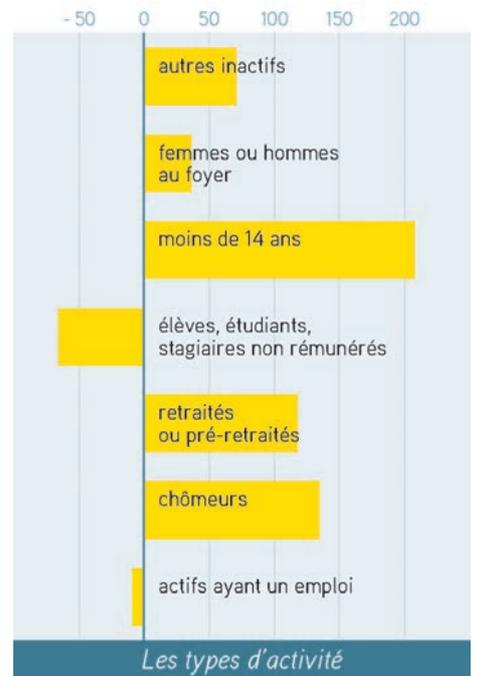
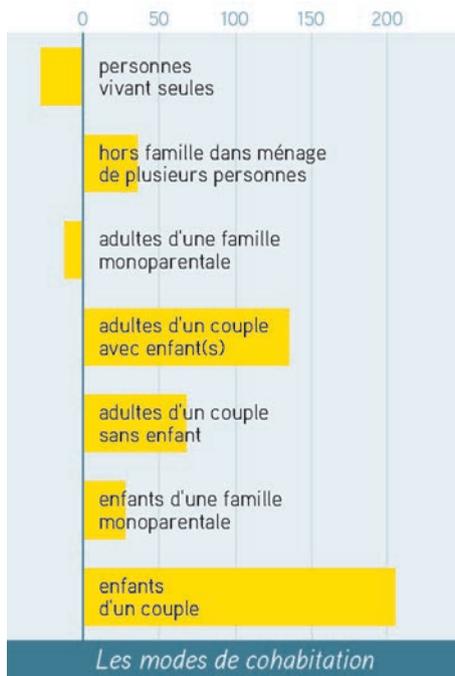
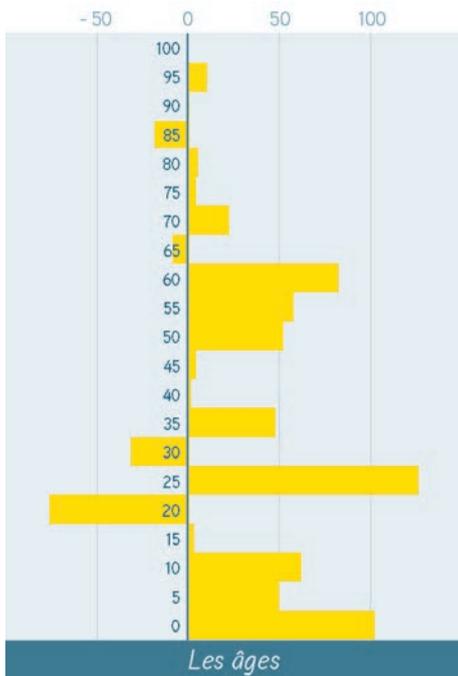


L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

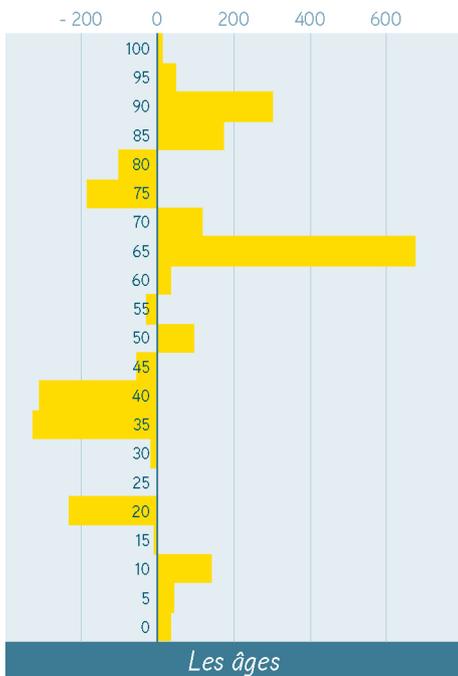




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

+ 490 personnes



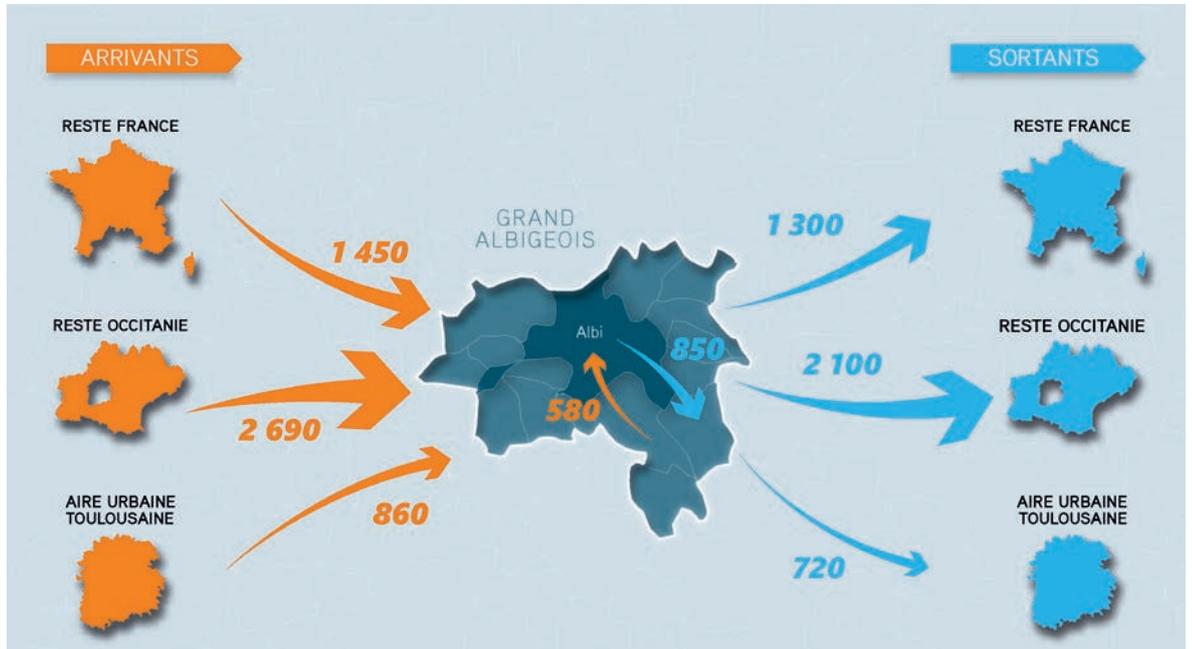
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 400 habitants

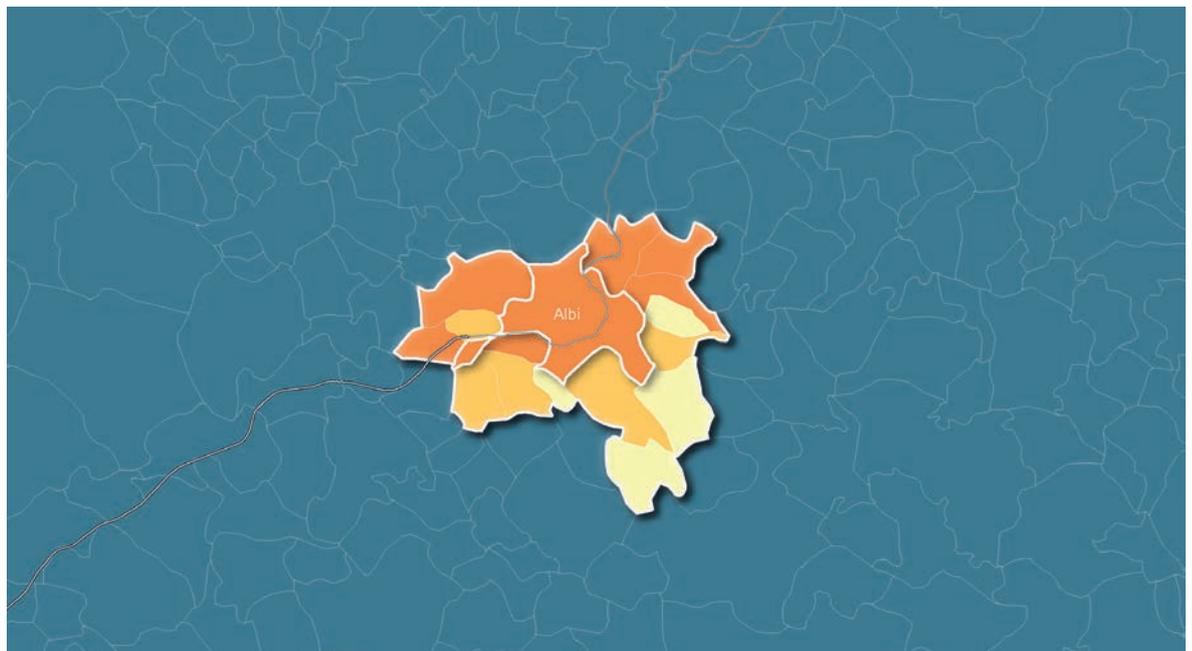


Grand Albigeois



Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

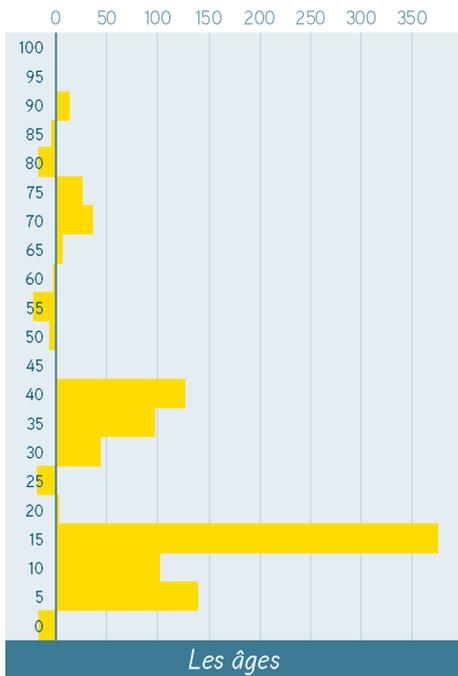


L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

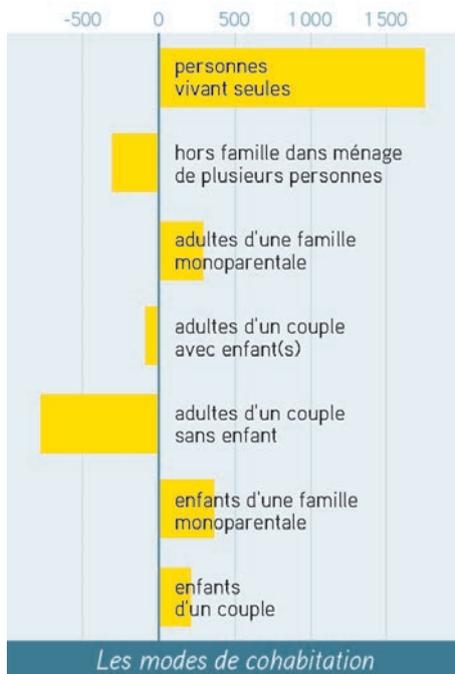
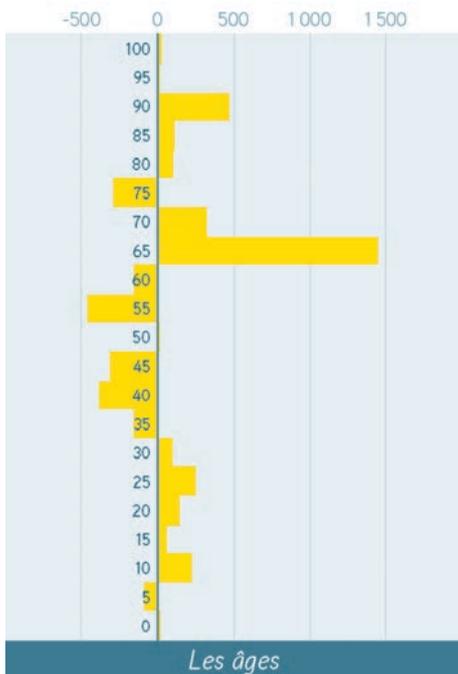




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

+ 880 personnes



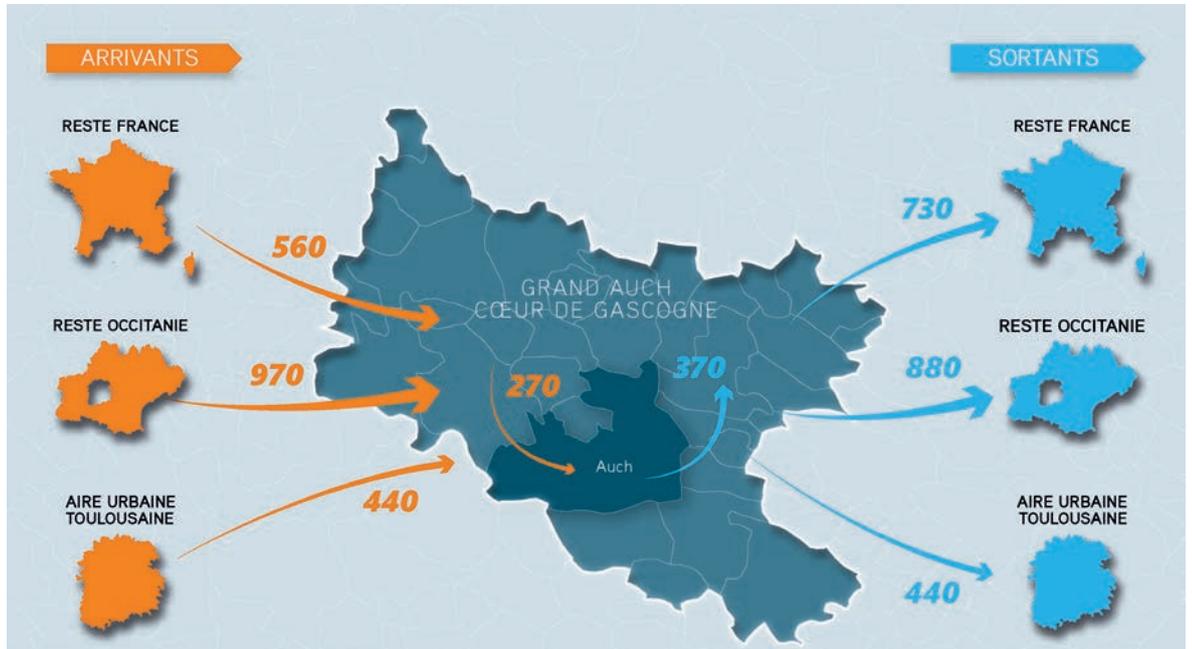
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 1 430 habitants

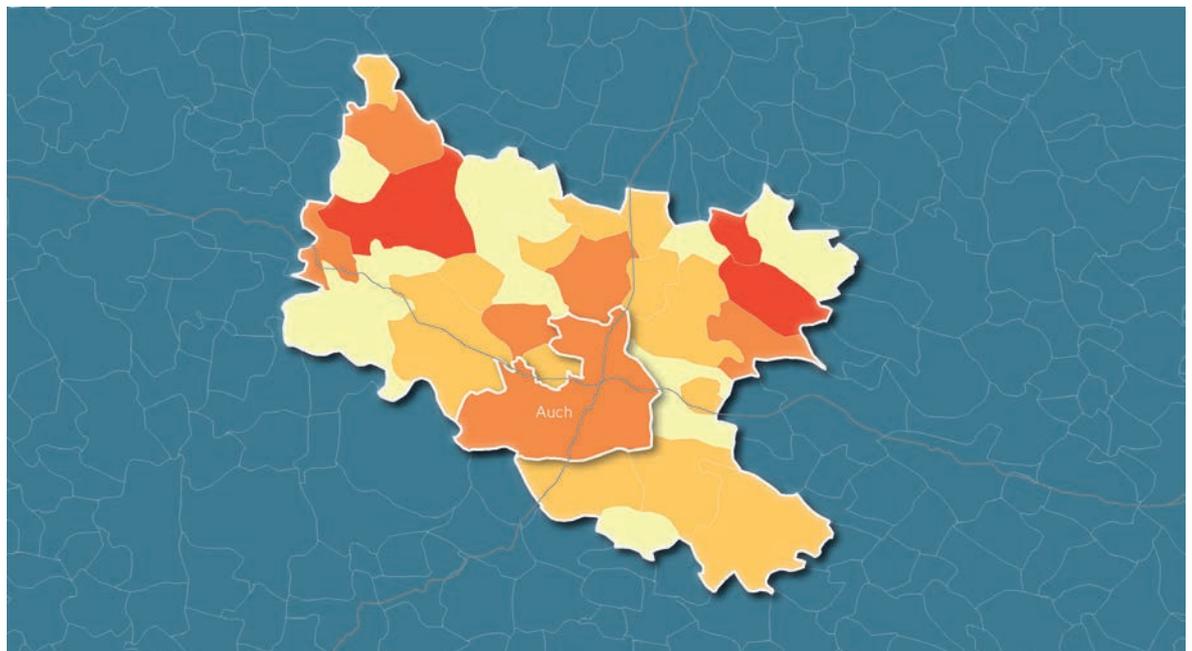


Grand Auch Cœur de Gascogne



Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

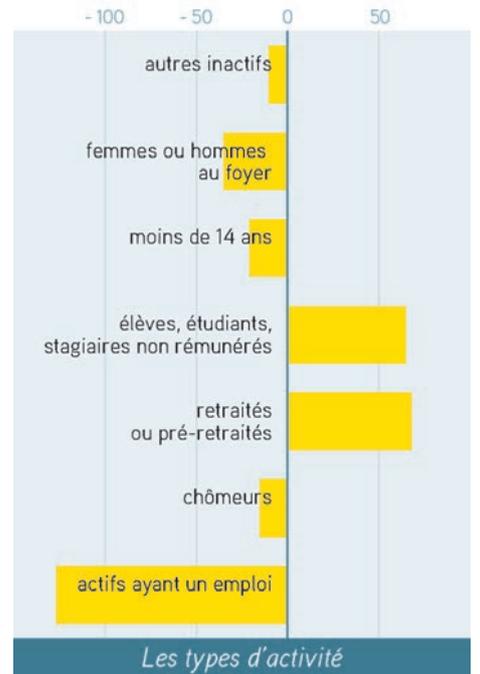
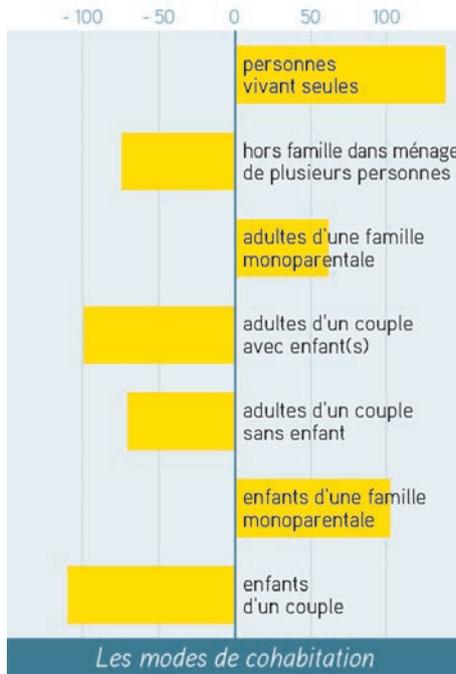
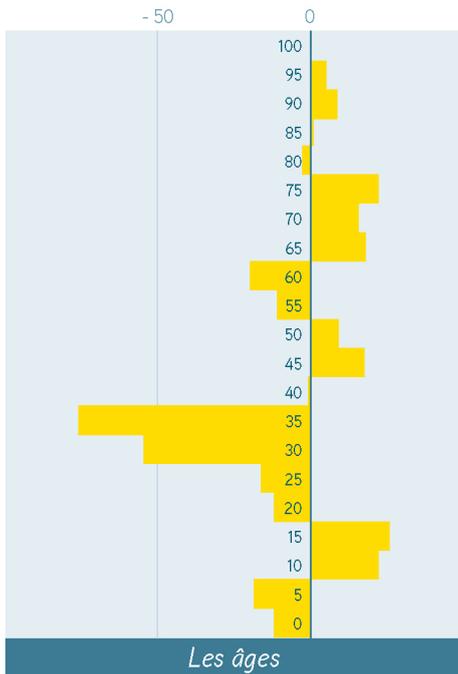
Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité



L'intensité du renouvellement de la population
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

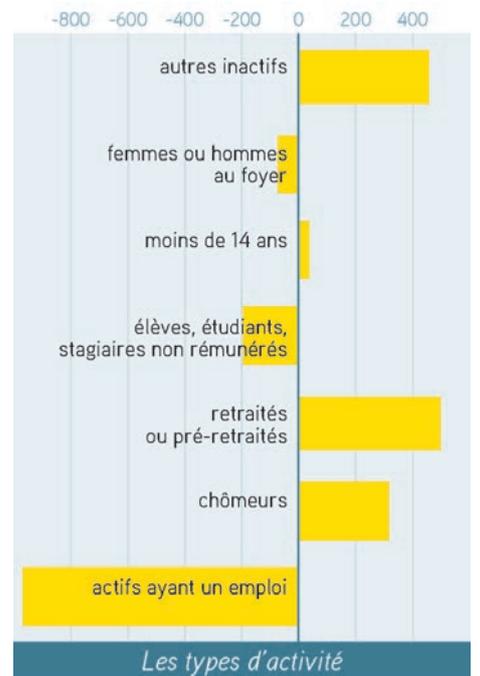
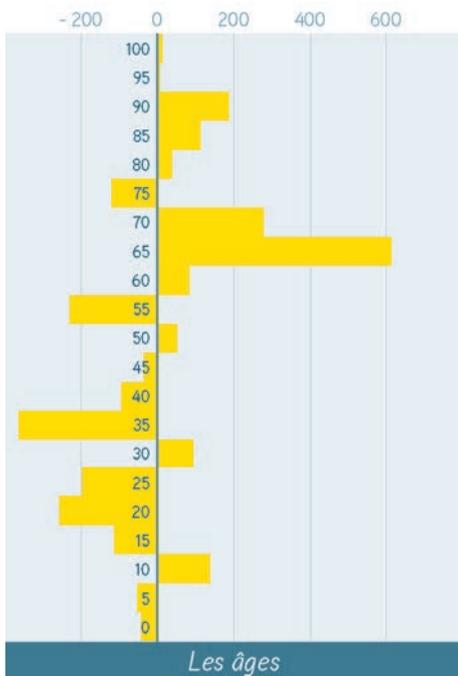




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

- 80 personnes



Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 70 habitants



Grand Cahors



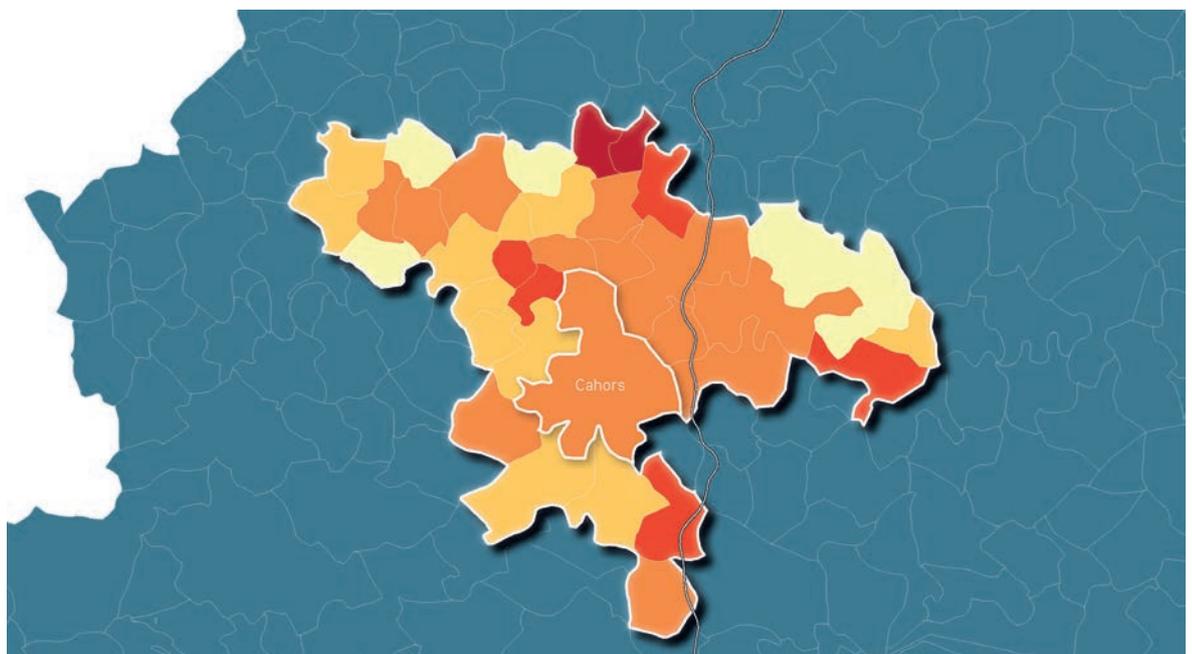
Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

2 070 entrants

2 400 internes

1 970 partants

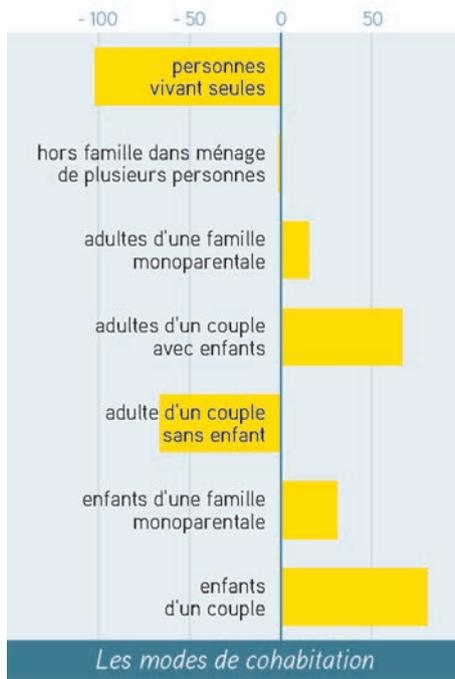
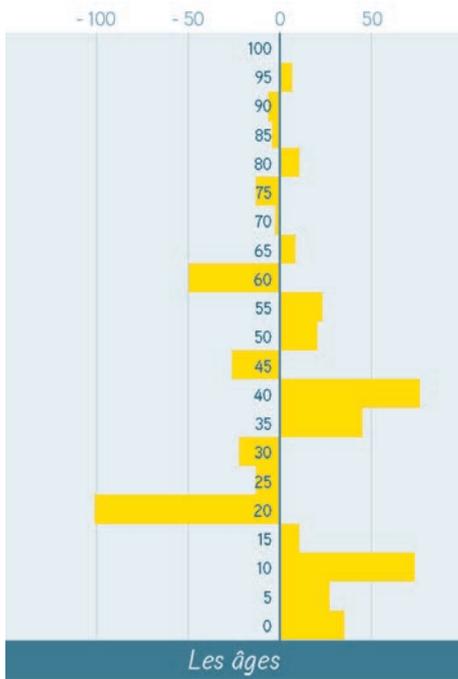


L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

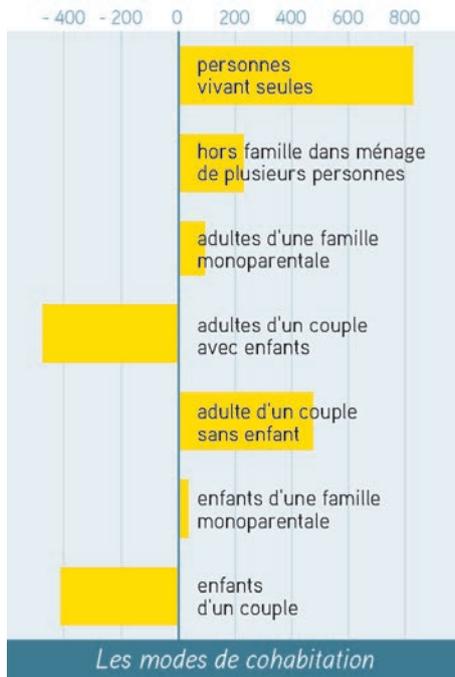
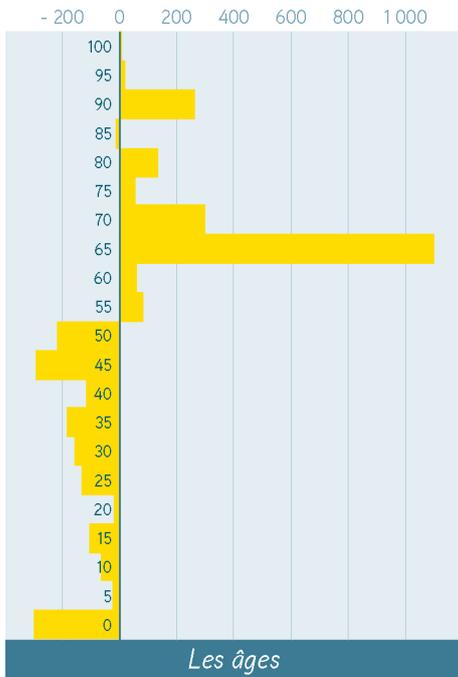




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

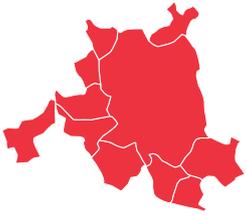
+ 100 personnes



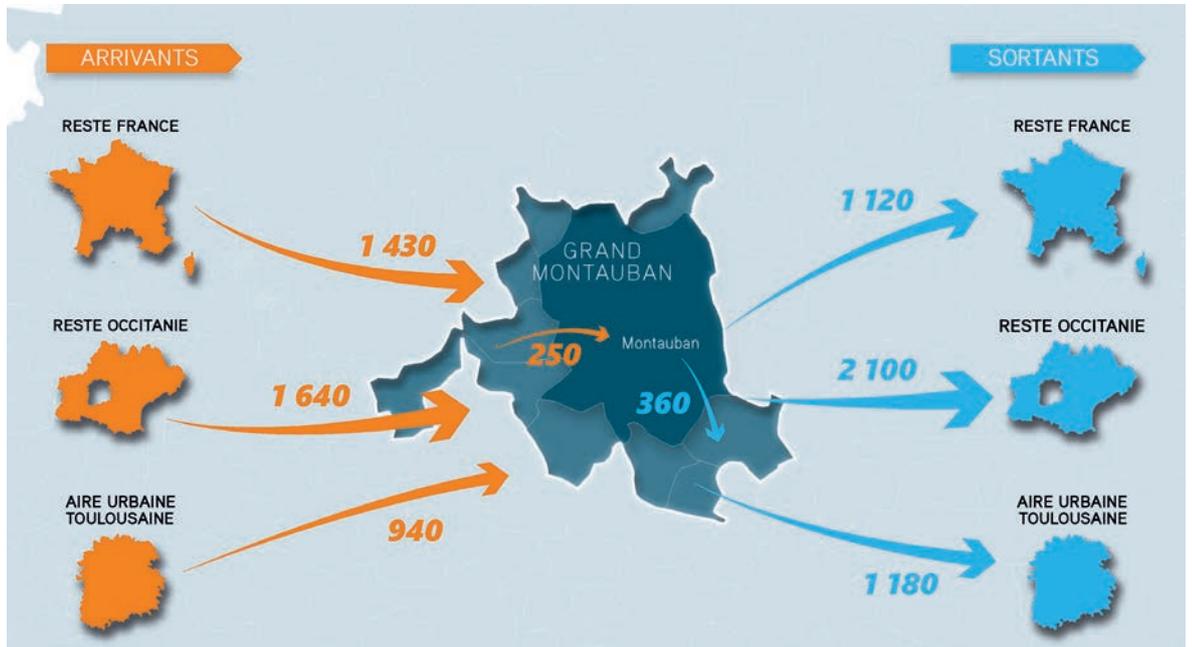
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 410 habitants



Grand Montauban



Les migrations : leurs origines et leurs destinations

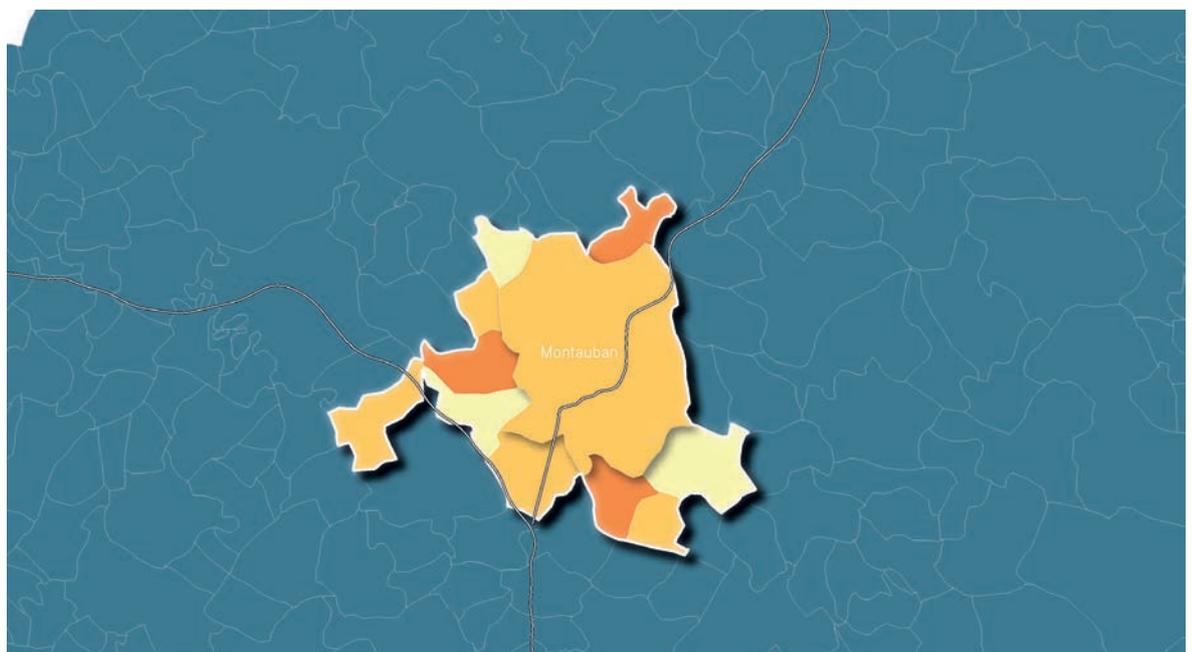
Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

4 010 entrants

5 250 internes

4 400 partants

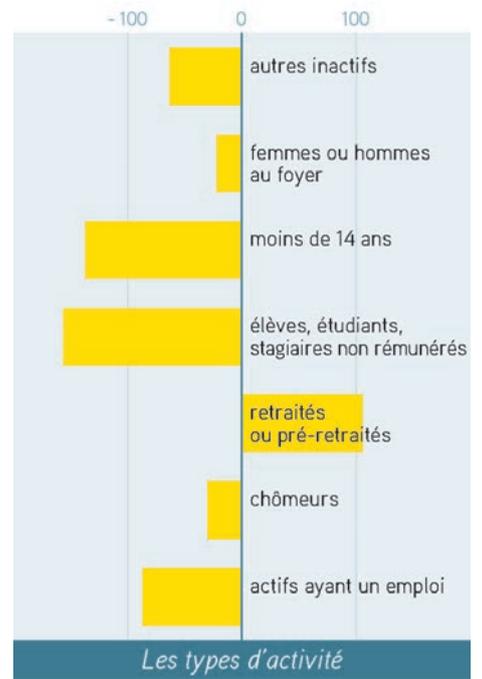
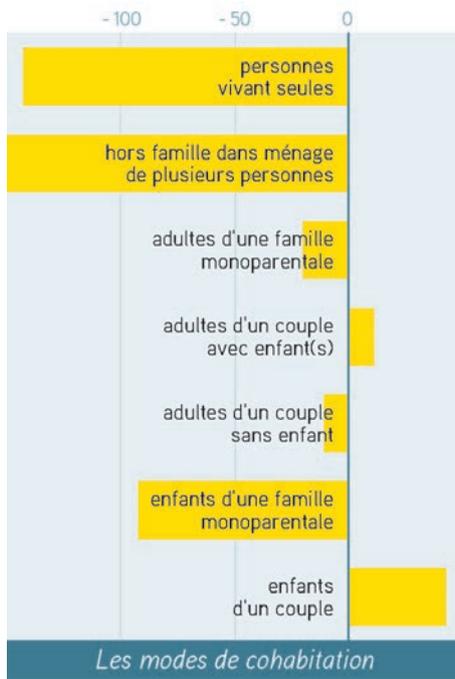


L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

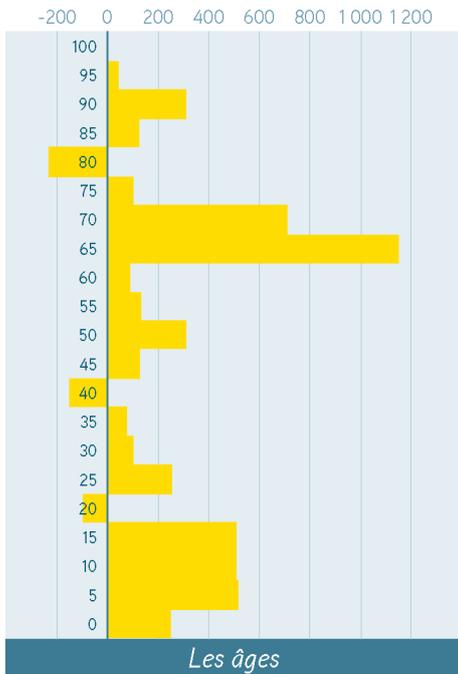




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

- 390 personnes



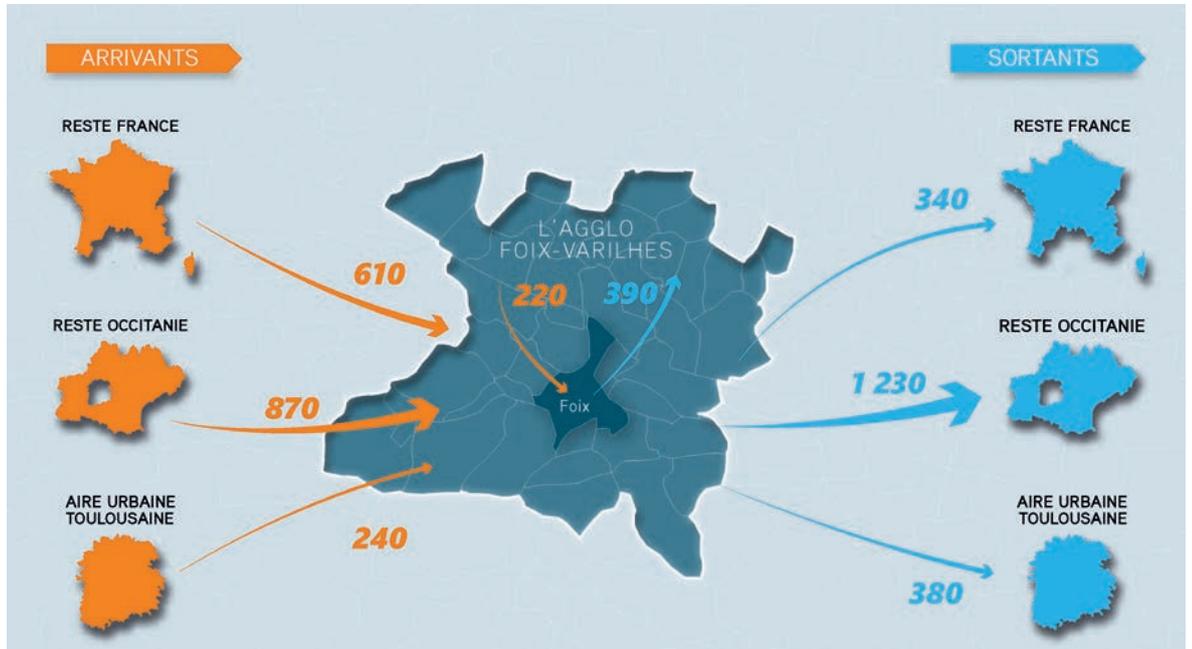
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 4 880 habitants



L'agglo Foix - Varilhes



Les migrations : leurs origines et leurs destinations

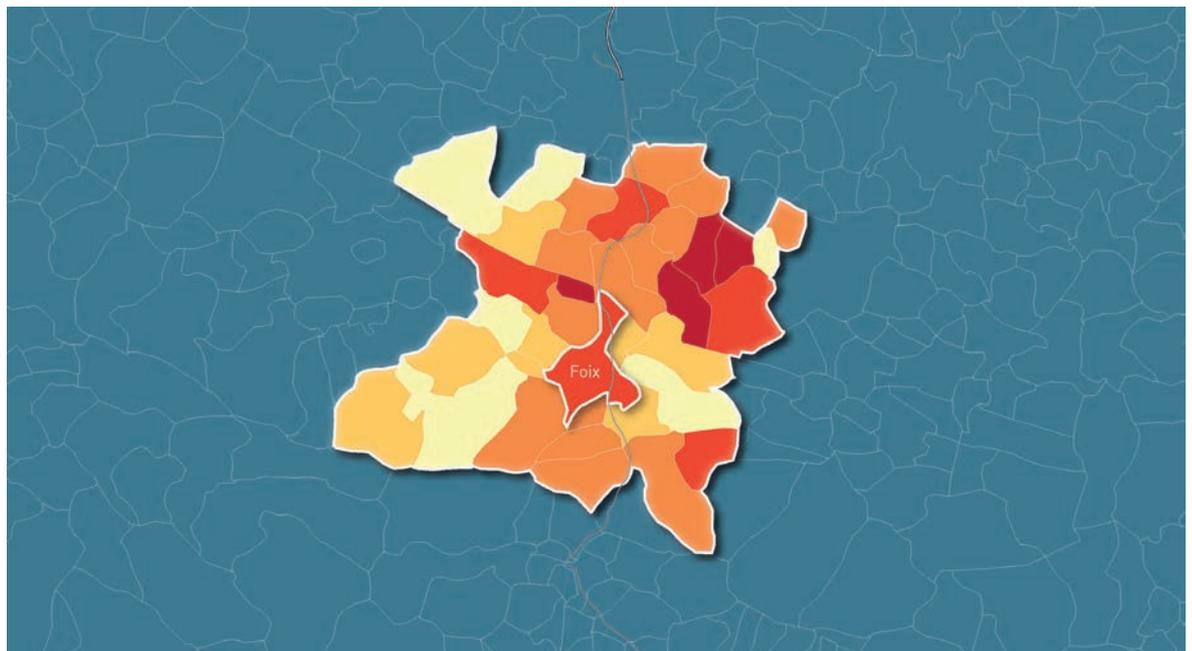
Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

1 720 entrants

2 000 internes

1 950 partants

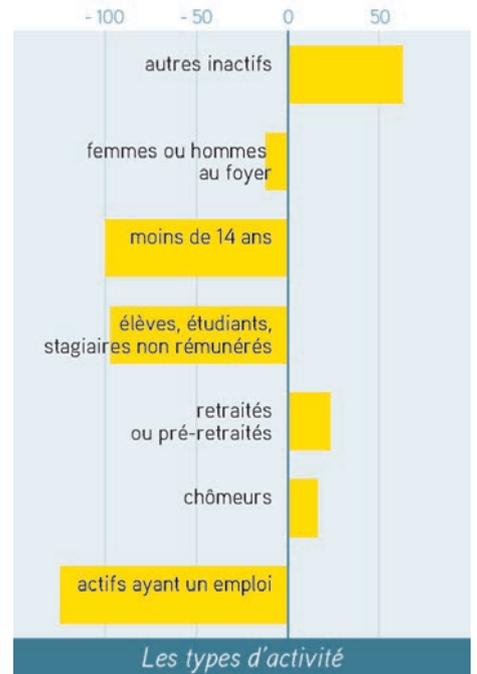
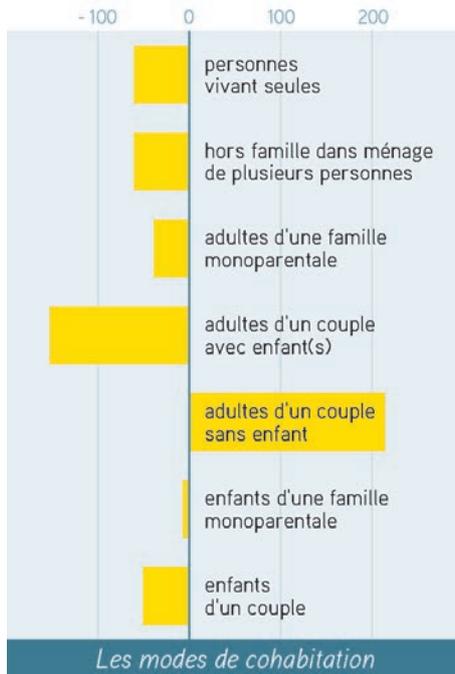
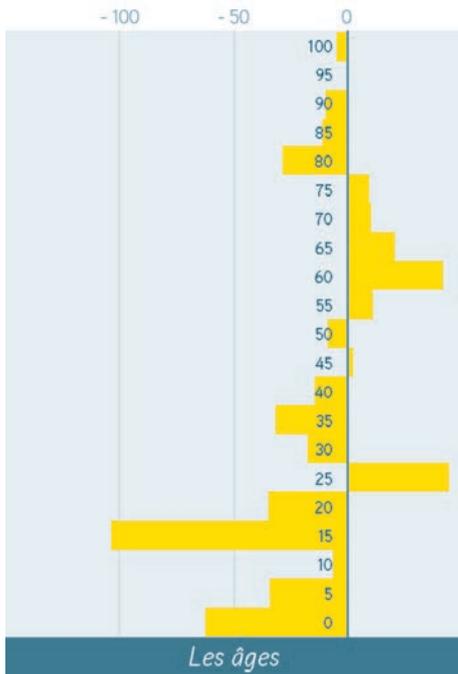


L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

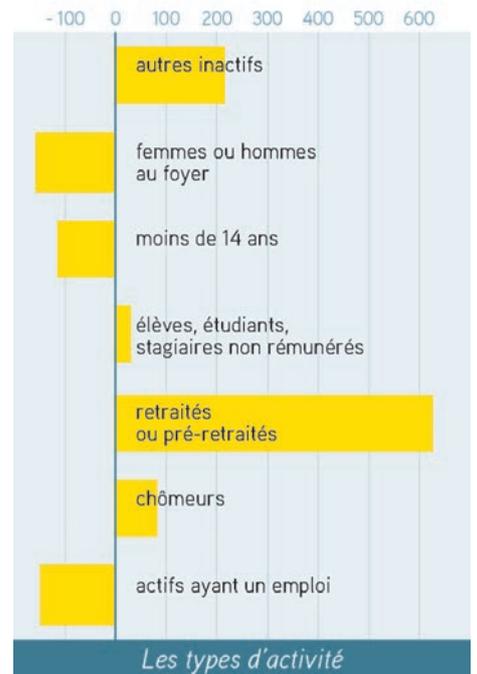
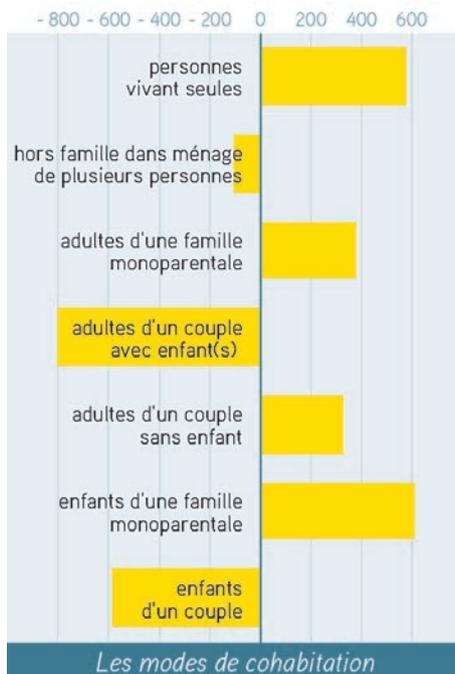
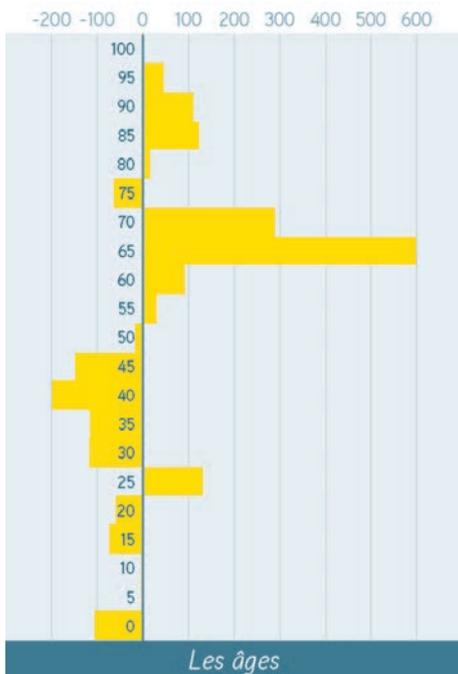




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

- 230 personnes



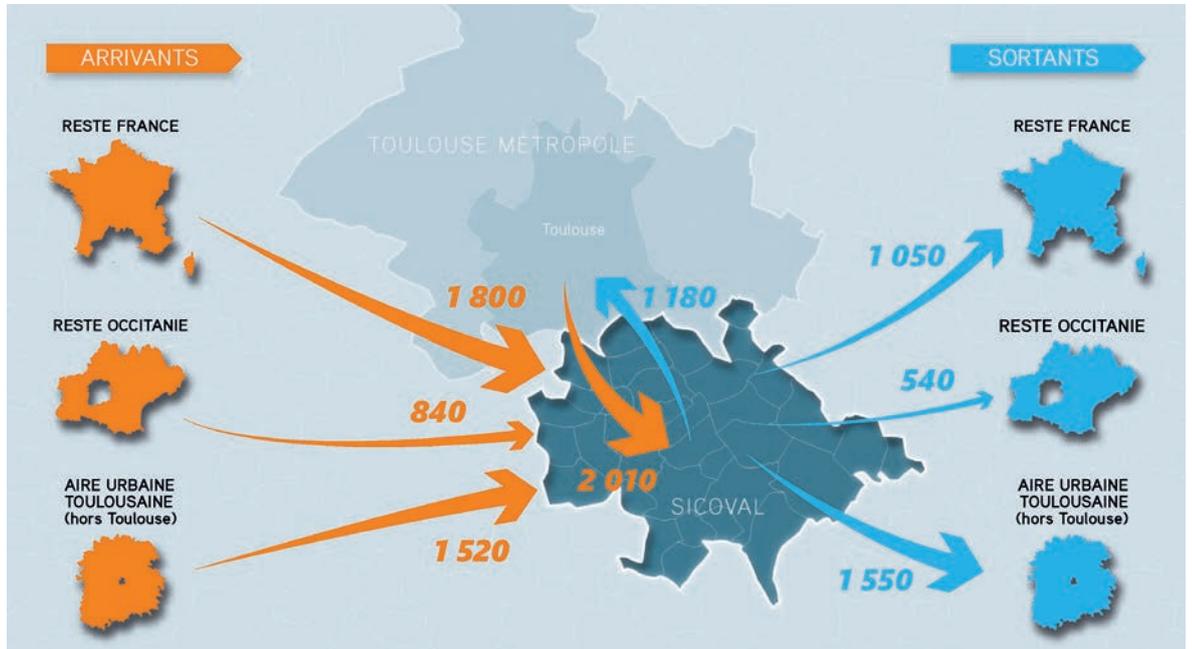
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 540 habitants



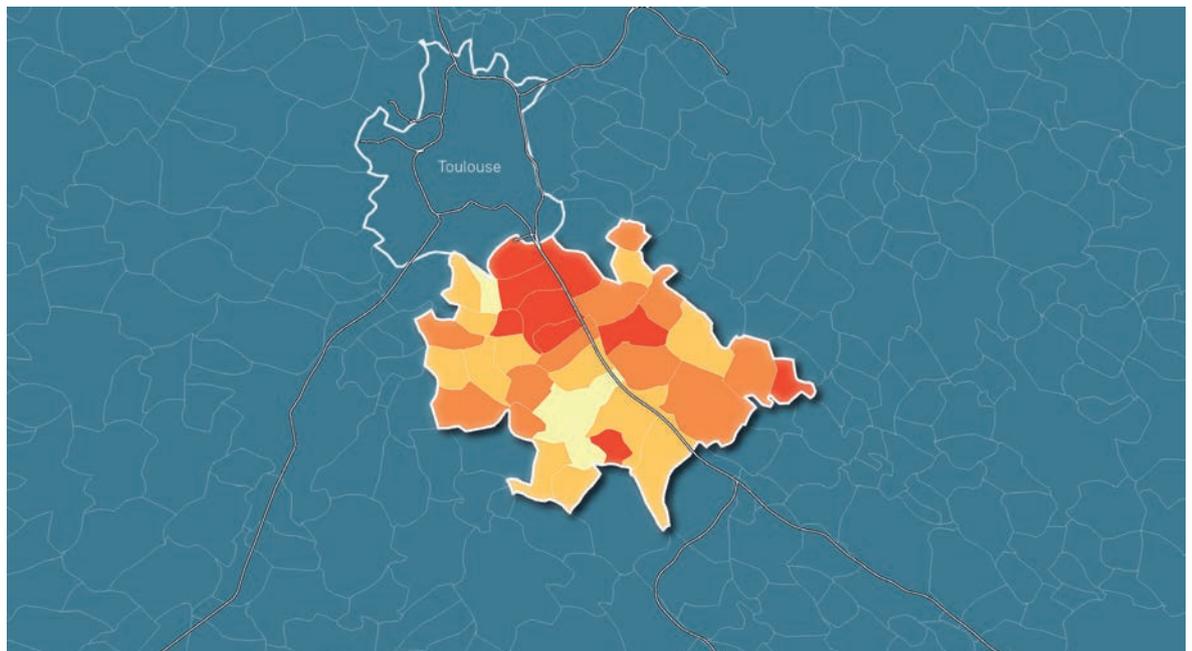
Sicoval



Les migrations : leurs origines et leurs destinations

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

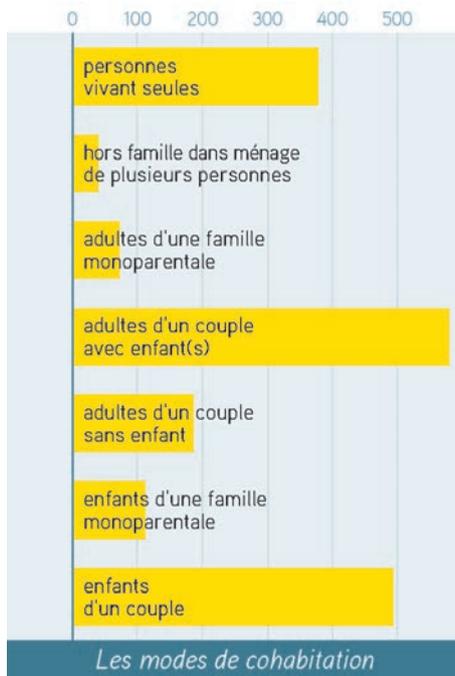
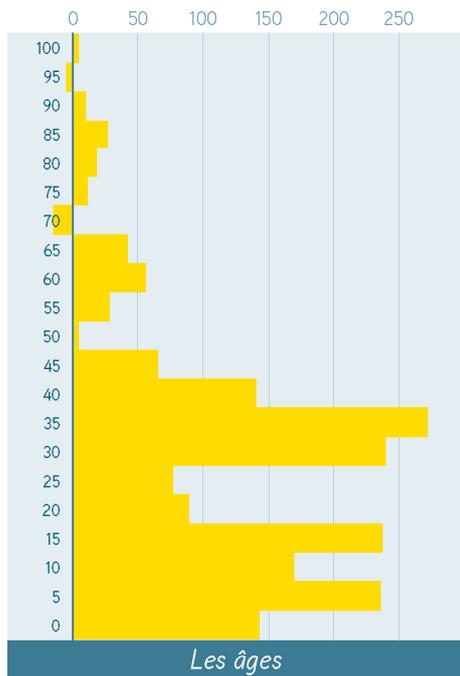


L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016

Indice de brassage de la population

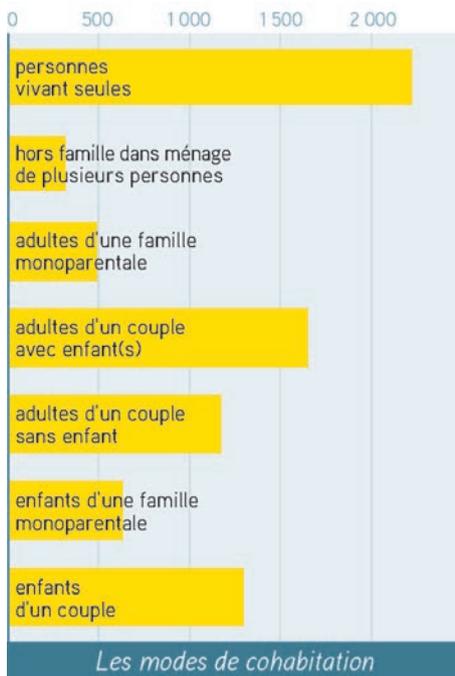
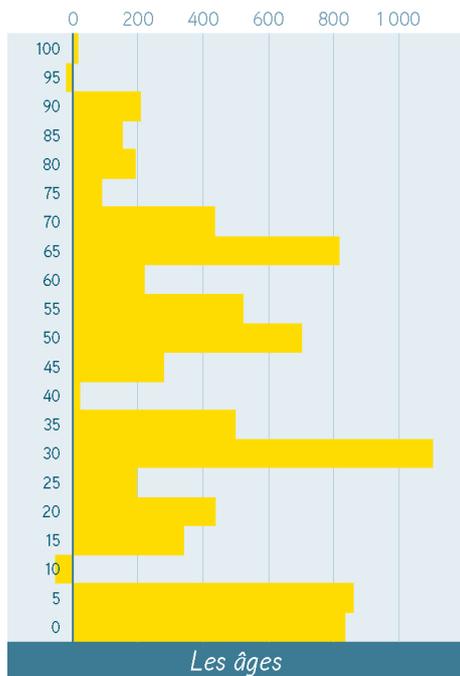




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

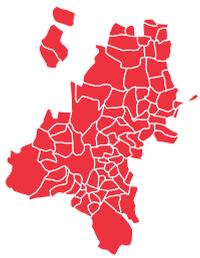
+ 1 850 personnes



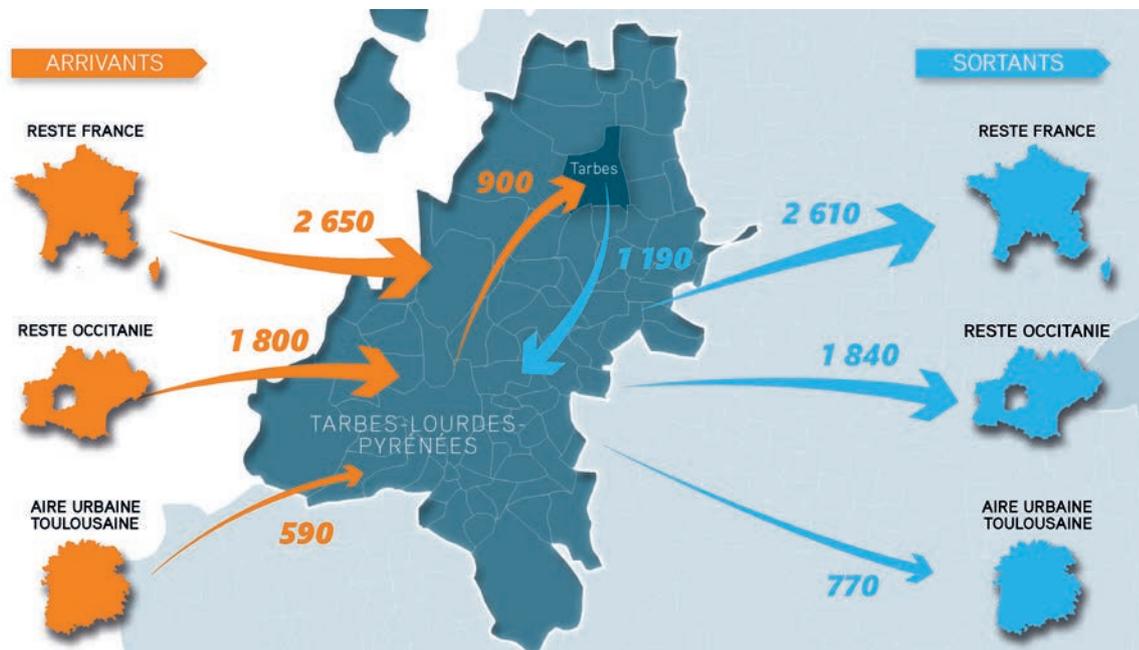
Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 7 850 habitants



Tarbes - Lourdes Pyrénées



Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

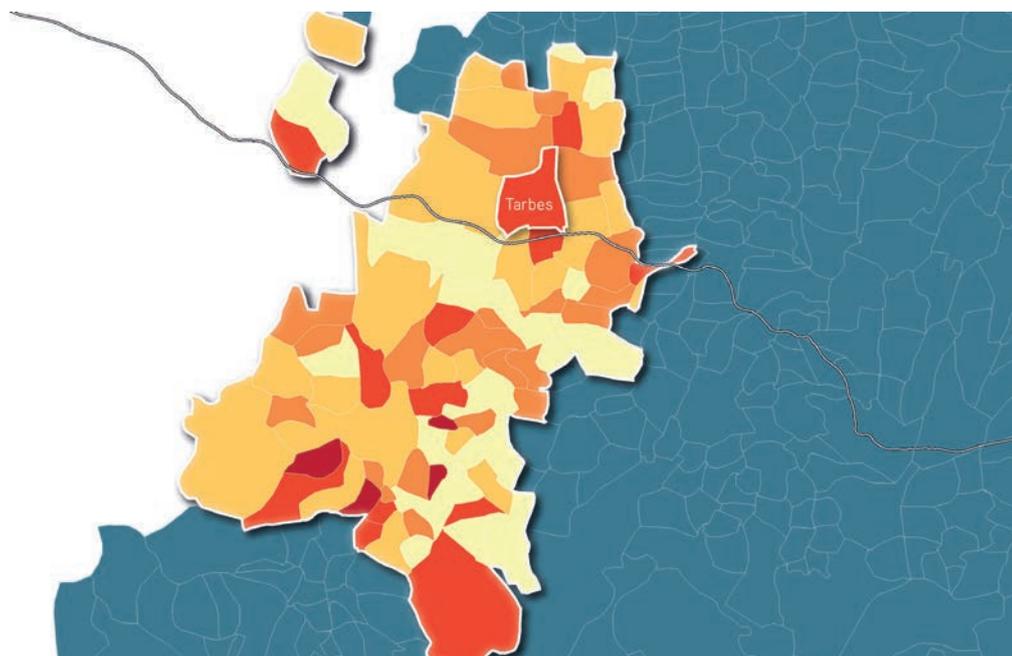
5 040 entrants

9 500 internes

5 220 partants

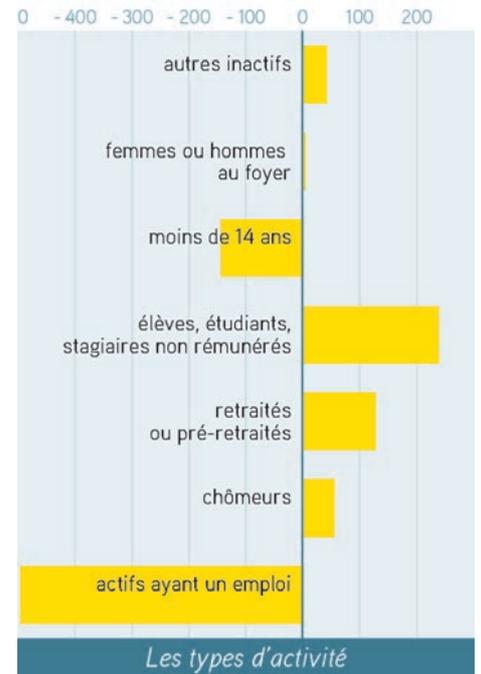
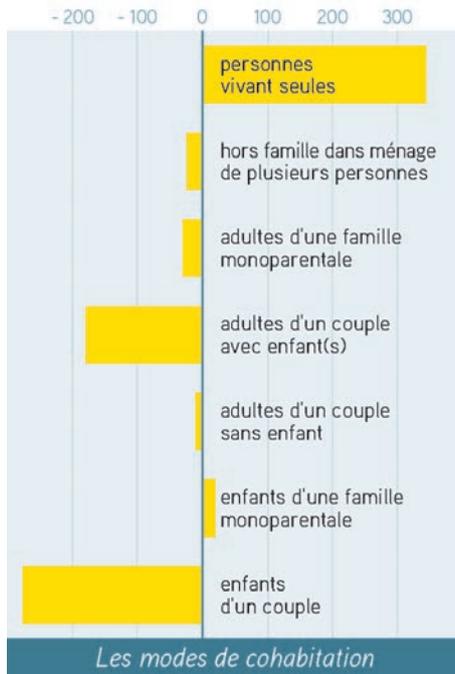
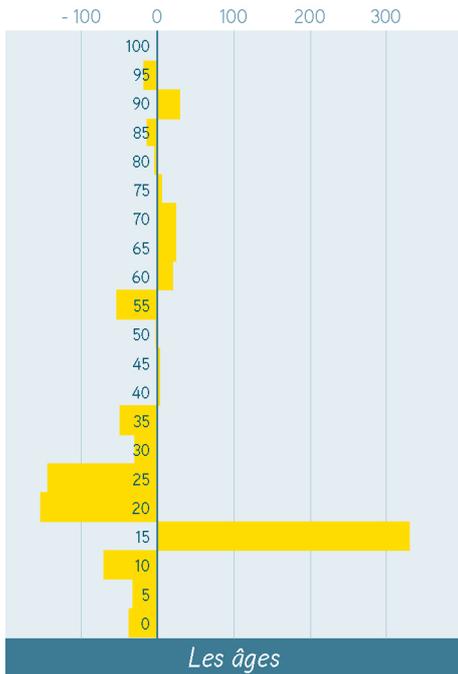
L'intensité du renouvellement de la population

Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016 / Insee, État civil, 2016



Indice de brassage de la population

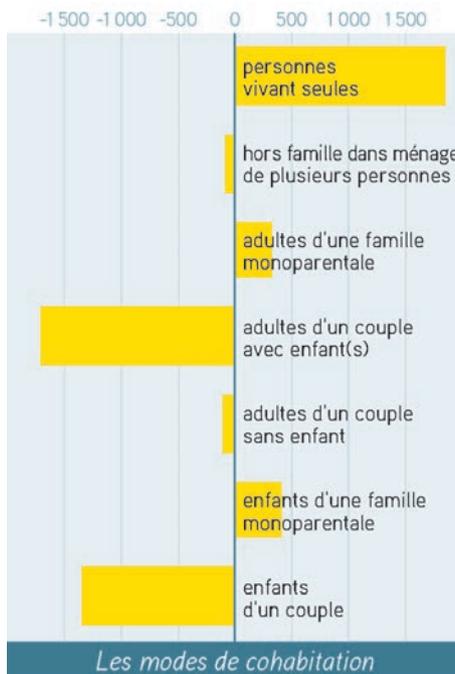
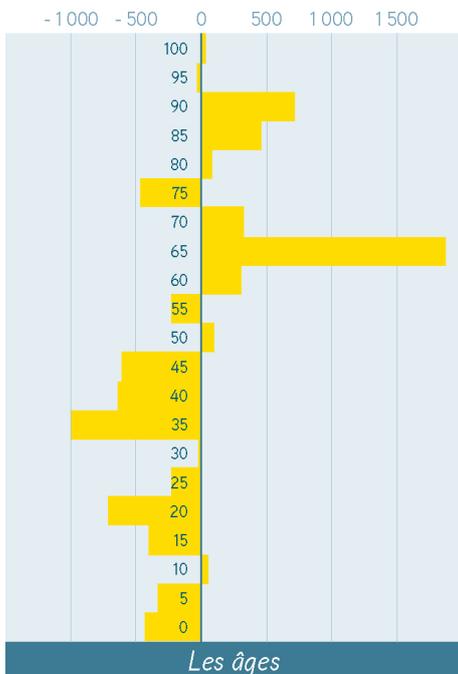




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

- 180 personnes



Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

- 1 120 habitants



Toulouse Métropole



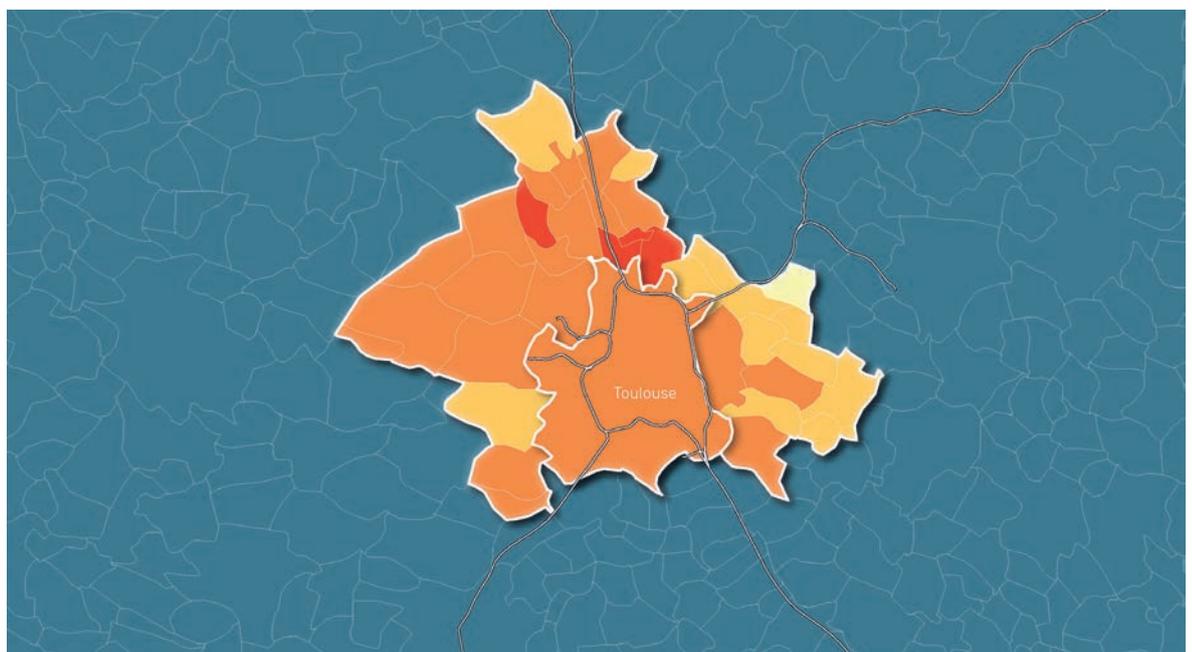
Les migrations : leurs origines et leurs destinations
 Source : Insee, Fichier détail migrations résidentielles 2016

Flux d'entrées, de sorties et internes à l'intercommunalité

45 260 entrants

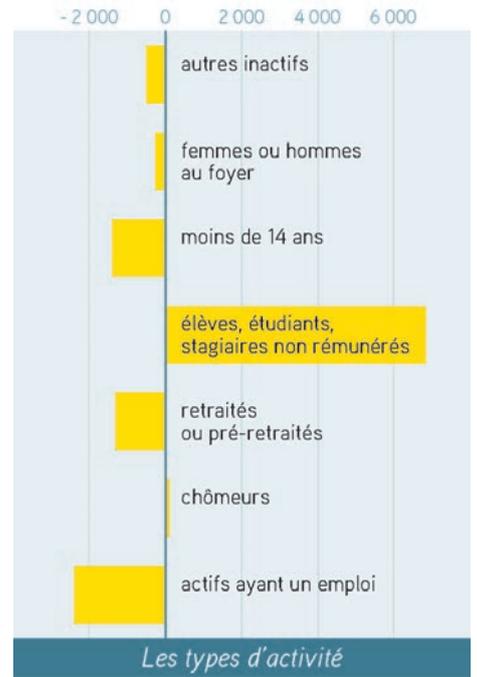
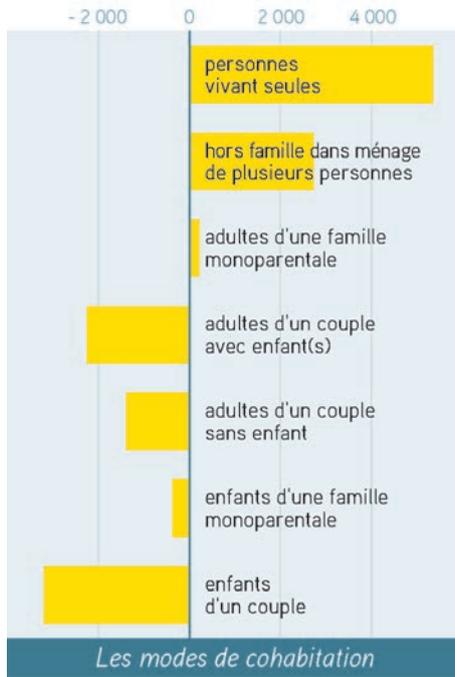
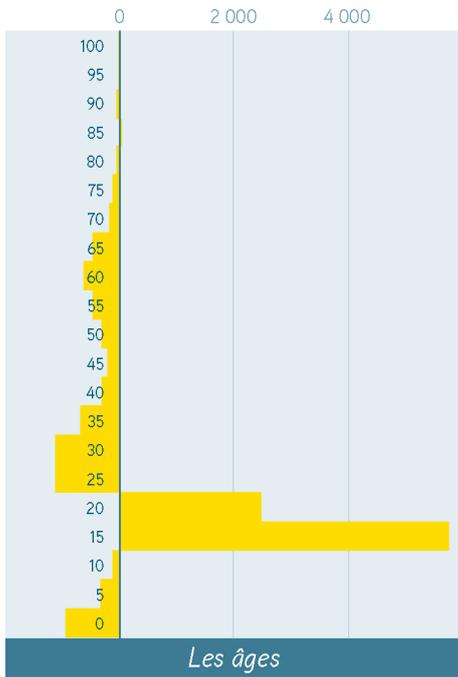
74 200 internes

44 250 partants



Indice de brassage de la population

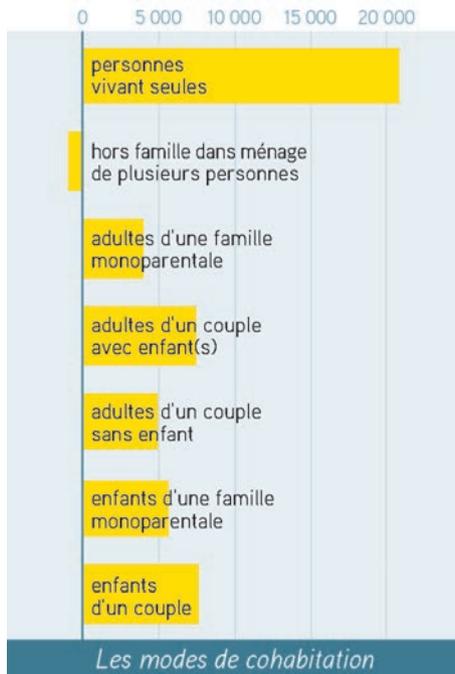
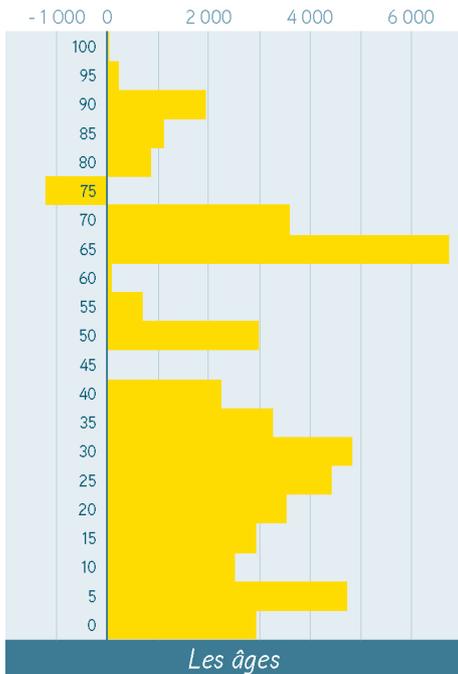




Solde migratoire en 2015

Source : Insee, recensement 2016

+ 1 020 personnes



Évolution de la population entre 2011 et 2016

Source : Insee, recensements de la population 2011-2016

+ 48 620 habitants

